CESAR

Société Anonyme au capital social de 8 626 559,40 €

Siège social :
59, rue de l'Université 93160 NOISY LE GRAND

RCS Bobigny B 381 178 797
Siret : 381 178 797 00076

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 13 MARS 2013 Sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2012

Mesdames, Messieurs, Chers Actionnaires,

Nous vous avons réunis ce jour en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle en conformité de la loi et de nos statuts pour :

√ Vous présenter notre rapport sur la situation de la société, sur son activité et celle de ses filiales au cours de l'exercice clos le 31 mars 2012, soit du premier avril 2011 au 31 mars 2012,

√ Vous rendre compte de notre gestion,

√ Soumettre à votre approbation :

- les comptes de cet exercice,
- les comptes consolidés,
- les propositions de votre Conseil d'Administration.

Tous les actionnaires ont été régulièrement convoqués à la présente réunion dans le respect des dispositions légales et statutaires.

Le Cabinet WOLFF & Associés représenté par Monsieur Jean-Philippe PERONNY ainsi que le Cabinet MAZARS représenté par Monsieur Gilles RAINAUT, Commissaires aux Comptes Titulaires, ont été régulièrement convoqués dans les formes et délais légaux.

Lecture vous sera donnée de leurs différents rapports.

Nous vous précisons que tous les documents et renseignements prescrits par la Loi ont été tenus à la disposition des actionnaires, au siège social de la société, quinze jours au moins avant la date de la présente réunion.

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 mars 2012 ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables, dans le respect des règles de prudence, de l'indépendance des exercices et de la continuité de l'exploitation.

Les comptes annuels de l'exercice 1er avril 2011 - 31 mars 2012 ont été arrêtés avec un recul de près d'un an après la date de clôture en raison de la survenance d'évènements majeurs exposés ci-après.

Le conseil d'administration d'arrêté des comptes s'est tenu le 4 février 2013.

RAPPORT D'ACTIVITE DE LA SOCIETE « CESAR »

I – SITUATION ET ACTIVITE DE LA SOCIETE ET DE SES FILIALES PAR BRANCHE D 'ACTIVITE (L. 232-1,II et L. 233-6 al.2 / R 225-102 al. 1).

- **Pour la Société CESAR :**

Le chiffre d'affaires net hors taxes, réalisé au cours de l'exercice clos le 31 mars 2012 est de 10 383 741 euros contre 17 733 750 euros au 31 mars 2011.

Il est composé de ventes de marchandises pour 8 589 k€, de « Management fees » correspondant aux prestations liées à l'activité d'animatrice du groupe pour 375 K€ et de commissions sur ventes en FOB pour 1 419 K€.

La répartition du chiffre d'affaires entre la France et l'export s'analyse ainsi :

	Exercice 2011-2012	**Exercice 2010-2011**	**%**
Ventes en France	5 396 126 €	6 239 378 €	- 13,52 %
Ventes à l'export	2 286 132 €	7 164 671 €	-68,09 %
Production de biens en France	247 507 €	847 591 €	- 70,80 %
Production de biens à l'export	251 425 €	1 092 671 €	- 76,99 %
Prestations services en France	91 198 €	67 582 €	34,94 %
Prestations de services à l'export	2 111 350 €	2 321 857 €	-9,07 %

Le chiffre d'affaires en France a baissé de 19,84 %, les ventes à l'export sont en baisse de près de 56,06 %.

Le chiffre d'affaires réalisé à l'export qui représentait 59,65 % du chiffre d'affaires global en 2010/2011, ne représente plus que 44,77 %

- **Pour ses filiales :**

Pour la société CESAR Inc. :

Aucun chiffre d'affaires ni résultat n'ont été réalisés au titre de cet exercice.

Pour la Société JOSMAN SI :

Le chiffre d'affaires net hors taxes, réalisé au cours de l'exercice clos le 31 mars 2012 est de 6 340 854 euros contre 6 674 819 € au 31 mars 2011.

Le résultat est une perte nette comptable de – 1 063 958 €.

Pour la Société CESAR UK :

Aucun chiffre d'affaires n'a été réalisé ni au titre de cet exercice ni au titre de l'exercice précédent.

Pour la Société DISGUISE :

Aucun chiffre d'affaires ni résultat n'ont été réalisés ni au titre de cet exercice ni au titre de l'exercice précédent.

Pour la Société CESAR GERMANY HOLD :

Aucun chiffre d'affaires n'a été réalisé au titre de cet exercice, ni au titre de l'exercice précédent.

Pour la Société CARNAVAL :

Aucun chiffre d'affaires n'a été réalisé au titre de cet exercice, ni au titre de l'exercice précédent.

Pour la Société FESTIVAL :

Le chiffre d'affaires net hors taxes, réalisé au cours de l'exercice clos le 31 mars 2012 est de 8 229.302 € contre 7 881.746 € euros au 31 mars 2011.

Le résultat est bénéficiaire de 541 439 €

Pour la Société CESAR ASIA :

Aucun chiffre d'affaire n'a été réalisé au titre de cet exercice contre un chiffre d'affaires de 1 742 365 € au titre de l'exercice 2011. Aucun résultat n'est comptabilisé sur cet exercice.

Pour la Société JOKER :

Le chiffre d'affaires net hors taxes, réalisé au cours de l'exercice clos le 31 mars 2012 est de 4 307 553 euros contre 5 202.253 € euros au 31 mars 2011.

L'exercice clos le 31 mars 2012 dégage un bénéfice net comptable de 140 901 € contre un bénéfice net comptable de 377 566 € au 31 mars 2011.

Pour la Société FESTIVEO :

Le chiffre d'affaires net hors taxes, réalisé au cours de l'exercice clos le 31 mars 2012 est de 1 427.106 euros contre 1 448.415 € au 31 mars 2011.

L'exercice clos le 31 mars 2012 dégage une perte nette comptable de -390 789 € contre une perte nette comptable de -127 297 € au 31 mars 2010

Pour la Société LA TREMOLIERE :

Aucun chiffre d'affaires n'a été réalisé au titre de cet exercice, ni au titre de l'exercice précédent.

Au titre de cet exercice, des provisions pour dépréciation des titres de 23 963 K€ a été comptabilisée.

- DELAIS DE PAIEMENTS DES FOURNISSEURS (L. 441-6-1 et D. 441-4 du Code de Commerce)

Aux termes des dispositions des articles L. 441-6-1 et D. 441-4 du Code de Commerce issues respectivement de la Loi n° 2008-776 du 4 août 2008 et du Décret n° 2008-1492 du 30 décembre 2008, nous vous présentons ci-après, les informations relatives aux délais de paiement de nos fournisseurs :

En K€	Total	Non échues	<30 jours	30-60 jours	60-90 jours	90-120 jours	>120 jours
Hors Groupe 31-03-2012	5 723	1 538	41	94	20		4 030
Groupe 31-03-2012	5 318	186		364			4 768
Hors Groupe 31-03-2011	6 184	960	725	659	147	739	2 954
Groupe 31-03-2011	4 966	1 058	- 459	121	143	967	3 136

II - RESULTAT DE L' EXERCICE ECOULE (L. 233-6 al. 2 / R. 225-102 al .1)

Pour la Société CESAR :

Les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2012 font ressortir une perte nette comptable de **– 6 040.539,51 €** contre, pour l'exercice précédent, une perte nette comptable de - **24 601 768,58 €**.

III – ANALYSE OBJECTIVE ET EXHAUSTIVE DE L'EVOLUTION DES AFFAIRES, DES RESULTATS ET DE LA SITUATION FINANCIERE DE LA SOCIETE (L. 226 - 100 al. 3)

Les indicateurs financiers sont les suivants :

	2011/2012	2010/2011	2009/2010
Dettes totales / capitaux propres	Ratio négatif	Ratio négatif	259,93%
Dettes totales / chiffre d'affaires	288,77 %	209,28%	186,10%
Emprunts et dettes financières / capitaux propres	Ratio négatif	Ratio négatif	108,22%

Nous vous précisons que les capitaux propres de notre société s'élèvent à – 5 674 684 € au 31 mars 2012. Les ratios négatifs sont l'expression de la situation économique et financière dégradée.

IV- PROGRES REALISES – DIFFICULTES RENCONTREES – PAR SECTEUR D' ACTIVITE (R. 225-102 al 1)

Compte tenu de la situation économique ambiante, le marché est difficile et la direction gère avec beaucoup de rigueur afin d'assurer la sécurité financière de l'entreprise.

V – EVOLUTION PREVISIBLE DE LA SITUATION ET PERSPECTIVES D' AVENIR (L. 232-1-II / R. 225-102 al 1)

Le résultat de l'exercice 2012/2013 sera en adéquation avec les prévisions qui ont servi à établir le plan de continuation.

Les progrès apportés par :

- La maîtrise des coûts,
- Une nouvelle stratégie commerciale,
- Et une amélioration significative du Besoin en Fonds de Roulement, par une forte baisse des stocks, un suivi rigoureux de l'encaissement des créances et un respect du délai de paiement des dettes,

Devraient permettre au groupe CESAR de dégager une marge brute d'autofinancement confortable.

La société a élaboré un plan de redressement qu'elle a soumis à l'homologation du tribunal de commerce de Bobigny.

Ce plan demeure difficile en raison à la fois de la concurrence et du contexte économique

La société est actuellement en attente de l'homologation du tribunal et l'avenir de l'entreprise en dépend.

VI – ACTIVITE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT (L. 232-1-II)

Aucune dépense n'a été enregistrée à ce titre.

VII– EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS AU COURS DE L'EXERCICE

Procédure de Redressement Judiciaire

A la date du 29 juillet 2011, la société CESAR a déclaré la cessation de ses paiements au Greffe du tribunal de commerce de Bobigny aux fins d'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire.

Le tribunal a fixé la date de cessation de paiement provisoirement au 19 juillet 2011, et ouvert une procédure de Redressement judiciaire à compter du 10 août 2011 pour une période d'observation de 6 mois jusqu'au 10 février 2012.

Par jugement du 1er février 2012, le tribunal a prononcé une prolongation de cette période d'observation au 10 août 2012 puis par jugement du 4 juillet 2012, une nouvelle prolongation de la période d'observation au 10 février 2013.

Par ailleurs, par ordonnance du 10 février 2012, le tribunal de commerce de Bobigny a désigné un expert afin de déterminer la date réelle de l'état de cessation des paiements de la société CESAR. Le 12 septembre 2012 ce même tribunal a fixé la date de cessation de paiement au 10 février 2010.

Le passif provisoire déclaré à ce jour s'élève à 15 millions d'euros mais est susceptible de modifications importantes.

Restructuration

En raison des évènements précités, des mesures de réorientations stratégiques et de réorganisation ont dû être prises, se traduisant notamment par :

- La fermeture du siège social de Saint Denis et le regroupement des services sur le site de Saumur,
- L'arrêt de l'activité en Allemagne, en Grande Bretagne et en Chine et la fermeture de ces établissements.

Opérations sur le capital :

L'augmentation de capital avec maintien du Droit Préférentiel de souscription décidée par l'assemblée du 15 mars 2011 a été mise en œuvre par le Directoire de CESAR le 17 mai 2011 pour un montant de 6 104 785,20 €.

Résultat de l'émission :

24 574 454 actions ont été souscrites à titre irréductibles et 11 908 511 actions ont été souscrites à titre réductible, soit un total de demandes de 36 482 965 actions.

Le Directoire a décidé d'exercer l'intégralité de la clause d'extension, ce qui a porté le nombre d'actions émises à 35 102 514.

Le montant total de la levée de fonds s'établit à 7 020 502,80 €, soit 35 102 514 actions à un prix de 0,20 €.

L'émission et le règlement-livraison des actions nouvelles sont intervenus le premier juillet 2011. L'admission aux négociations sur le marché NYSE-Alternext des actions nouvelles qui ont été assimilées aux actions existantes et négociées sur la même ligne de cotation que les actions anciennes de CESAR (Code ISIN FR 00105400997) s'est faite à partie du 4 juillet 2011.

Au 31 mars 2012, compte tenu de l'exercice des BSAR, le nombre total d'actions composant le capital de CESAR a été porté à 57 510 396.

VIII– EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS POSTERIEUREMENT A DA DATE DE CLOTURE DE L'EXERCICE (L 232-1-II)

Continuité d'exploitation :

Dans le cadre de la procédure de Redressement judiciaire, l'entreprise a déposé un plan de continuation qui est soumis à l'homologation du Tribunal de commerce de Bobigny.

La direction considère que le plan présenté a de bonnes chances de recueillir un accord favorable du Tribunal sur la poursuite de l'activité. En conséquence les comptes ont été établis selon la convention de continuité de l'exploitation.

Le tribunal de commerce de BOBIGNY a examiné le plan de redressement de la SA CESAR le 5 février dernier. Il a mis sa décision en délibéré au 27 février 2013. Monsieur le Procureur de la République, le Mandataire judiciaire Maître DANGUY, l'administrateur judiciaire Maître BLERIOT ont donné un avis favorable à l'adoption de ce plan, de sorte que la décision est attendue avec un optimisme raisonnable.

Date d'approbation des comptes

Dans ce contexte et du fait des restructurations opérées, deux demandes de prorogation de tenue de l'assemblée d'approbation des comptes ont été demandées et acceptées par le tribunal de commerce de Bobigny dont la dernière a fixé la date de tenue de l'assemblée au plus tard le 31 mars 2013.

INFORMATIONS SPECIFIQUES
COMMUNIQUEES A L'ASSEMBLEE GENERALE
- - -
Conformément aux dispositions légales et statutaires de la société.

I - ACHAT PAR LA SOCIETE DE SES PROPRES ACTIONS

Conformément à l'article L 225.209 du code de commerce, l'Assemblée Générale Mixte réunie le 7 février 2011 a autorisé la société à l'effet d'acquérir un nombre d'actions représentant jusqu'à 10% de son capital social, aux conditions suivantes :

- prix d'achat maximum : 1 €

Cette autorisation a été donnée pour une durée de dix huit mois.

Nous vous précisons qu'aucune transaction n'est intervenue depuis le 20 juillet 2011.

. Mouvements au cours de l'exercice 2011-2012 :

En conformité des dispositions de l'article L 225-211 du Code de Commerce nous vous faisons part des éléments suivants :

• Nombre d'actions achetées au cours de l'exercice 2011-2012 :	182 144 actions
• Prix d'achat unitaire moyen : ……..	0,26100 €
• Nombre d'actions vendues au cours de l'exercice 2010-2011 :	139 728 actions
• Prix de vente unitaire moyen : ……	0,2891 €
• Nombre d'actions propres détenues à la clôture de l'exercice 2011-2012 : ……..	153 199 actions
• Valeur nominale des actions détenues :	0,15 €
• Prix de revient évalué au cours d'achat des titres détenus :	0,16 €
• Dépréciation des titres	0,18 €
• Valeur liquidative	24 512 €

. Motifs des achats :

- l'animation du marché secondaire ou la liquidité de l'action de la société par un prestataire de service d'investissement agissant de manière indépendante dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie reconnue par l'AMF,

- l'achat d'actions en vue de leur conservation, cession, transfert ou échange ultérieur et ce afin de favoriser ou participer à la réalisation d'opérations de croissance externe.

II - PARTICIPATIONS NOUVELLES AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE (L.233-6 al.1)

En conformité des dispositions de l'article L. 233-6 du Code de Commerce, nous vous précisons qu'au cours de l'exercice clos le 31 mars 2012, la SA CESAR n'a pris aucune participation directe dans le capital social d'une société ayant son siège social sur le territoire Français.

Au cours de l'exercice 2011-2012, aucune participation nouvelle n'est à signaler par le biais de nos filiales.

III - DISTRIBUTION DE DIVIDENDES AU TITRE DES TROIS PRECEDENTS EXERCICES (CGI art. 243 bis)

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons que la société n'a procédé à aucune distribution de dividendes au titre des trois derniers exercices sociaux.

IV - RESULTATS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

Il a été dressé un état financier des cinq derniers exercices sociaux, lequel a été tenu à la disposition des actionnaires, au siège social, avec tous les documents et renseignements exigés par la Loi.

V - DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT (CGI art. 223 quater)

En conformité des dispositions de l'article 223 quater du Code Général des Impôts nous vous précisons que, pour la détermination du résultat fiscal, il a été réintégré les sommes suivantes :

- au titre des amortissements excédentaires et autres amortissements non déductibles visés à l'article 39-4 du Code Général des Impôts la somme de…..... Néant

- au titre de la taxe sur les voitures particulières, la somme de …..... 97 701 €

VI - CONVENTIONS RELEVANT DE L'ARTICLE L. 225-38 DU CODE DE COMMERCE

1) – Convention intervenue au cours d'un exercice antérieur sans autorisation préalable :

En application des articles L 225-42 et L 225-90 du Code de Commerce, le conseil d'administration rend compte des conventions suivantes entrant dans le champ d'application de l'article L.225-38 du code de commerce n'ayant pas fait l'objet d'une autorisation préalable par le conseil d'administration :

- La société BISCALUX dont la direction est assurée par Monsieur Daniel VELASCO, a consenti des avances financières à la société dont le solde au 31 mars 2012 s'élève à un montant de 3 292 100 €. Ces avances ont été rémunérées sur l'exercice au taux Euribor 3 mois + 1,5 point, soit une rémunération de 81 404 € comptabilisé sur l'exercice.

2) – Conventions approuvées au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice :

Cautions

- Sûreté accordée par notre société pour les engagements contractés par la société JOKER auprès des Etablissements CASSA DI RISPARMIO DI CENTRO, UNICREDIT, CASSA DI RISPARMIO DI FERRARA, VENETO BANCA, BANCA DI IMOLA, UNIPOL et MONTE DEI PASCHI DI SIENA pour un montant maximal de 3 135 000 €.

- Sûreté accordée par notre société pour les engagements contractés par la société FESTIVAL auprès des Etablissements BFV SOCIETE GENERALE et BNI CREDIT LYONNAIS pour un montant maximal de 1 601 000 € ou sa contre valeur en devise.

- Sûreté accordée par notre société pour les engagements contractés par la société JOSMAN auprès des Etablissements CAJA DE AHORROS DE MURCIA, BANCO SABADELL et CAJA DE AHORROS DEL MEDITERRANEO pour un montant maximal de 3 400 000 €.

Avances financières et rémunération des comptes courants

Au 31 mars 2012, les avances financières obtenues par notre société sous forme d'avance en compte courant auprès de ses filiales s'élevaient aux montants suivants :

FESTIVAL	425 791 €
JOSMAN	265 101 €
CESAR ASIA	1 008 292 €
DISGUISE	8 400 511 €
CESAR INC	290 113 €

Étant précisé que les avances financières obtenues par notre société auprès de CESAR ASIA, DISGUISE et CESAR INC n'ont pas été rémunéré au cours de l'exercice.

Au 31 mars 2012, les avances financières accordées par notre société à ses filiales s'élevaient aux montants suivants :

CESAR GERMANY	14 116 255 €
CESAR UK	876 579 €
JOKER	342 992 €
LA TREMOLIERE	10 005 €
HILKA	818 615 €

Etant précisé que les avances financières accordées par notre société à la société CESAR GERMANY, CESAR UK, LA TREMOLIERE et HILKA n'ont pas été rémunérées.

Refacturation des fees

Assistance administrative, financières et commerciale facturée par notre société à ses filiales pour les montants suivants, pour l'exercice 2011/2012 :

FESTIVAL 375 000 €.

Les facturations des fees ont été suspendues pour cet exercice aux sociétés JOKER et JOSMAN

Facturation royalties

JOKER dont Monsieur Daniel VELASCO est gérant depuis le 1er juin 2011, n'a pas versé à notre société de royalties au titre de l'exploitation de la marque JOKER au titre de l'exercice 2011/2012

Contrat de travail

- Poursuite du contrat de travail de Monsieur Gilles MARTOCQ ultérieurement à sa nomination en qualité de membre du Directoire jusqu'au 12 octobre 2011. La rémunération brute versée à Monsieur Gilles MARTOCQ au titre de l'exercice 2011-2012 s'est élevée à un montant de 71 655 €.

Ces conventions telles qu'elles sont énoncées dans le rapport spécial des Commissaires aux Comptes, sont soumises à votre approbation.

VII - INFORMATIONS RELATIVES A L' ACTIONNARIAT (L. 233-13)

Nous vous indiquons l'identité des personnes physiques ou morales connues au 31 mars 2012 dont, à notre connaissance, la participation dépasse les seuils légaux et statutaires :

Actionnaires	%
BISCALUX	12,17 %
Monsieur Daniel VELASCO	2,02 %
CESAR (actions propres)	0,27 %

Les salariés ne détiennent pas de participation dans le capital social selon la définition de l'article L.225-102 du Code de Commerce.

VIII - REMUNERATION DES MANDATAIRES SOCIAUX ET LISTE DE L'ENSEMBLE DE LEURS MANDATS EXERCES AU TITRE DE L'EXERCICE 2011-2012

En conformité des dispositions de l'article 116 de la Loi 2001-420 du 15 mai 2001 sur les nouvelles régulations économiques et de l'article L. 225-102-1 du Code de Commerce, la rémunération globale des mandataires sociaux au titre de l'exercice écoulé ainsi que la liste de l'ensemble de leurs mandats vous sont données ci-dessous :

La société a fonctionné sous le mode de gestion à Directoire et Conseil de surveillance jusqu'au 13 décembre 2011.

Jusqu'au 13 décembre 2011, le Directoire est composé des membres suivants :

- Monsieur Daniel VELASCO, Président du Directoire.
- Monsieur Gilles MARTOCQ, Directeur Général.

Le conseil de Surveillance est composé de :

- Monsieur Franck RIZZIN, Président du Conseil de surveillance,
- Monsieur Jean Lou BERCHET, Vice-Président du Conseil de surveillance.

A compter du 13 décembre 2011, le Conseil d'administration de la SA CESAR est composé des membres suivants :

. **Monsieur Daniel VELASCO,**
Président du Conseil d'administration,
. **Monsieur Franck RIZZIN,**
Administrateur,
. **Monsieur Luc VELASCO,**
Administrateur

Conformément à l'article L. 225-51-1 du code de commerce, les administrateurs ont opté pour la dissociation des fonctions de Président du Conseil d'Administration et de Directeur Général.

Monsieur Daniel VELASCO assume les fonctions de Président du conseil d'administration et Monsieur Franck RIZZIN assume les fonctions de Directeur Général.

Les membres du conseil d'administration ne sont pas rémunérés au titre de leur mandat.

Rémunération globale, y compris les avantages en nature, au titre de l'exercice 2011-2012 :

CESAR
. M Gilles MARTOCQ Directeur Général : 71 655 € bruts y compris les avantages en nature

La rémunération de Monsieur Gilles MARTOCQ s'est poursuivie jusqu'au 12 octobre 2011.

Mandats sociaux exercés :

Monsieur Gilles MARTOCQ :
- Président de la SAS SAYSSANA (501 749 352)
- Administrateur de la société CESAR ASIA

Monsieur Jean Lou BERCHET
- Vice Président du Conseil de surveillance de la SA CESAR jusqu'au 13 décembre 2011,
- Gérant de la SARL JLB INVESTISSEMENTS (498 406 883)

Monsieur Daniel VELASCO :
- Président du Conseil d'Administration de la société CESAR
- administrateur unique de la société BISCALUX (RCS Luxembourg B 153 957),

- Président de la SAS LUCA (490 360 161 Saint Denis -La Réunion)
- Président de la SAS FESTIVEO (514 298 637),
- Président de JOKER
- Gérant de la Société Civile Immobilière D.V. (414 682 237)

Monsieur Franck RIZZIN :
- Directeur Général de la société CESAR.
-Gérant de la SARL KIMINTER (323 119 826)
- Président de la SAS NP CREATIONS (507 419 984)
- Gérant de la SCI RIZVEL (478 726 292)

IX– RISQUES ET INCERTITUDES -UTILISATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS - GESTION DES RISQUES FINANCIERS (article L.225-100 al. 4,5,6 du code de commerce)

Aucun instrument financier de couverture de change n'a été mis en place.

X– ELEMENTS SUSCEPTIBLES D'AVOIR UNE INCIDENCE EN CAS D'OFFRE PUBLIQUE (L. 225-100-3)

Aucune mesure n'a été prise pouvant avoir une incidence en cas d'offre publique.

XI– INFORMATIONS EN MATIERE SOCIALE

En conformité des dispositions de l'article L.225-102-1 et de son Décret d'application du 20 février 2002, nous vous communiquons ci-après les informations en matière sociale :

1 - Effectifs

Au 31 mars 2012, l'effectif total de l'entreprise était de 35 salariés.
Il a été procédé à 0 embauche en CDD, 3 embauches en CDI.
Il a été réalisé 21 heures supplémentaires.
Il a été procédé à 3 licenciements pour d'autre motif qu'économique, 37 licenciements pour motif économique, 0 départ en retraite volontaire.
L'entreprise a-t-elle menée un plan social.
Mai 2011
Septembre 2011

2 - Organisation du temps de travail

Au 31 mars 2012, 33 salariés étaient employés à temps plein, 1 salarié à mi-temps, salariée à mi-temps pour invalidité et 1 salarié à temps partiel
12 cadres et salariés étaient au forfait, 19 salariés à 35 heures de travail, 1 salarié à 17,50 heures de travail et 1 salarié à 6 heures de travail.

3 - Rémunérations

Au 31 mars 2012, la masse salariale annuelle est de 3 354 917 euros dont 1 430 048 euros de charges sociales contre 6 420 269 euros dont 2 454 398 euros de charges sociales au 31 mars 2011.
Il n'y a pas de système d'intéressement ni de participation.

4 - Relations professionnelles et accords collectifs

Il y a une Délégation Unique du Personnel composé de :
1 titulaire collège « ouvriers/employés » et 1 suppléante collège « ouvrier/employés

5 - Conditions d'hygiène et de sécurité

Il y a eu 4 accidents du travail au cours de l'année 2011-2012.

6 - Formation

0,12 % de la masse salariale a été consacré à la formation professionnelle.

7 - Emploi et insertion des travailleurs handicapés

L'entreprise emploie 2 travailleurs handicapés.

8 - Œuvres sociales

Il y a un budget de 1 700 €

XII- INFORMATIONS ENVIRONNEMENTALES

Notre activité ne génère aucune conséquence dommageable pouvant rejaillir sur les sources d'énergie ou sur notre environnement. Aucune information particulière n'est donc à signaler.

PROPOSITIONS
SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

DANS LES CONDITIONS DE QUORUM
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

I – APPROBATION DES COMPTES DE LA SA CESAR

Conformément à la loi, nous soumettons à votre approbation :

- le rapport de gestion établi par le Conseil d'Administration,
- le rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2012,
- les comptes, le bilan, et l'annexe dudit exercice, tels qu'ils sont présentés.

Nous vous demandons, en conséquence, d'approuver les opérations traduites par ces comptes et résumées dans ces rapports et de vous prononcer sur le quitus à donner aux dirigeants au titre de l'exercice

II - PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous proposons d'affecter la perte nette comptable de l'exercice clos le 31 mars 2012, soit la somme de – 6 040 539,51 €.de la façon suivante :

- En totalité, soit la somme de - 6 040 539,51 €
  Au débit du poste "REPORT à NOUVEAU"
  Qui figure au passif du bilan pour un montant
  Débiteur de – 68 526 768,58 euros.

Si l'assemblée approuve cette proposition, le poste « REPORT à NOUVEAU » sera ainsi porté à un montant débiteur de – 74 567 308,09 €.

III – DISTRIBUTION DE DIVIDENDES

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons que la société n'a procédé à aucune distribution de dividendes au titre des derniers exercices sociaux :

IV- CONVENTIONS REGLEMENTEES

Nous vous proposons d'approuver chacune des conventions réglementées visées à l'article L. 225-38 du Code de Commerce contenue dans le rapport spécial des Commissaires aux Comptes.

V- SITUATION DES MANDATS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Aucun des mandats des commissaires aux comptes titulaires et suppléants n'arrivent à échéance sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2012.

VI- PROGRAMME DE RACHAT D'ACTIONS

Nous n'avons pas souhaité cette année reconduire l'autorisation portant sur le programme de rachat d'actions dans les conditions de l'article L.225-209 et suivant du Code de Commerce.

*
* *

Mesdames, Messieurs, Chers actionnaires,

Le projet des résolutions que nous soumettons à votre approbation reprend les principaux points de notre rapport et nous espérons qu'il recevra votre approbation.

Sont annexés au présent rapport :

- l'organigramme du groupe,
- le rapport de gestion du groupe « CESAR»,
- le tableau des résultats des cinq derniers exercices,
- le tableau des délégations en cours de validité dans le domaine des augmentations de capital,

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

- ANNEXE 1 -

Tableau récapitulatif des délégations relatives aux augmentations de capital

(Article L 225-100 alinéa 7 du Code de Commerce)

Délégations données au cours de l'exercice 2011 qui se sont poursuivies sur l'exercice :

L'assemblée générale mixte du 15 mars 2011 a donné au Directoire les autorisations d'émettre suivantes par application des articles L.225-129-1 et L.225-129-2 :

Autorisation	Caractéristiques
Augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription	Montant nominal maximum : 8 000 000 € Durée : 26 mois à compter du 15 mars2011
Autorisation d'émission de valeurs mobilières représentatives de créances donnant accès au capital avec maintien du droit préférentiel de souscription	Montant nominal maximum : 15 000 000 € Durée : 26 mois à compter du 15 mars 2011
Augmentation de capital avec suppression du droit préférentiel de souscription	Montant nominal maximum : 6 000 000 € Durée : 26 mois à compter du 15 mars 2011
Autorisation d'émission de valeurs mobilières représentatives de créances donnant accès au capital avec suppression du droit préférentiel de souscription	Montant nominal maximum : 11 000 000 € Durée : 26 mois à compter du 15 mars 2011

Cette assemblée a par ailleurs décidé dans sa dixième résolution, que le Directoire aura la possibilité, en cas de succès de l'augmentation de capital, de prévoir que le nombre d'actions et/ou valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société pourra être augmenté dans la limite de 15 % de l'émission initiale et au même prix que celui retenu pour l'émission initiale, conformément aux dispositions de l'article L 225-135-1 du code de commerce.

Etant précisé que :

- le montant nominal maximum global des augmentations de capital susceptible d'être réalisé est fixé à 16 100 00 €
- le montant nominal maximum global des titres de créances pouvant être émis est fixé à 29 900 000 €.

Nous vous informons que cette délégation de compétences a été mise en œuvre par le Directoire dans ses réunions des 17 mai 2011 et 24 juin 2011, durant lesquelles a été décidée l'émission avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires de 35 102 514 actions nouvelles d'une valeur nominale de 0,15 € et assortie d'une prime d'émission de 0,05 €, soit un prix unitaire de 0,20 € et un montant total de 7 020 502,80 €, prime d'émission incluse.

- ANNEXE 2 -

Tableau des résultats des cinq derniers exercices

(Article R. 225-104 du code de commerce)

RESULTATS DES 5 DERNIERS EXCERCICES AU 31/03/2012

Nature des indications	2007 / 2008	2008 / 2009	2009 / 2010	2010 / 2011	2011 / 2012
I - capital en fin d'exercice					
a) Capital social	12 519 869	12 519 869	2 503 974	3 357 604	8 626 559
b) nombre d'actions ordinaires existantes	8 212 443	8 212 443	8 212 443	22 384 027	57 510 396
II - Opérations et résultats de l'exercice					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	5 546 939	5 206 830	17 329 319	17 733 750	10 383 741
b) Résultat avant impot, participation des salariés et dotation aux amortissements	6 634 547	44 412 654	(41 638 256)	(12 398 066)	(3 320 625)
c) Impots sur les bénéfices	(73 288)	(93 725)	(33 505)	0	0
d) Participation des salariés due au titre de l'exercice					
e) Résultat après impot, participation des salariés et dotation aux amortissements	(34 538 626)	26 208 547	(7 361 491)	(24 601 769)	(6 040 540)
III - Résultat par action					
a) Résultat aprest impot, participation des salariés et avant dotation aux amortisseme	0,817	5,419	(5,066)	(0,554)	(0,058)
b) Résultat avant impot, participation des salariés et dotation aux amortissements	(4,206)	3,191	(0,896)	(1,099)	(0,105)
c) Dividendes distribués à chaque action.					
IV - Personnel					
a) effectif moyen des salariés pendant l'exercice.	30	30	110	105	57
b) Montant de la masse salariale	1 880 175	1 821 107	4 246 326	3 965 871	1 924 870
c) Montant des sommes versés au titre des avantages sociaux (sécurité sociale, œuvre	900 851	854 990	1 870 941	2 454 398	1 430 048
sociales, etc...)					

CESAR
Société Anonyme au capital social de 8 626 559,40 €
Siège social :
59, rue de l'Université 93160 NOISY LE GRAND

RCS Bobigny B 381 178 797
Siret : 381 178 797 00076

RAPPORT DE GESTION DU GROUPE « CESAR »
Sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2012

Les états financiers consolidés du groupe CESAR pour l'exercice clos le 31 mars 2012 comprennent CESAR SA, la société mère de droit français et ses filiales. Ils ont été arrêtés par le Conseil d'administration le 4 février 2013.

Les comptes annuels et consolidés des exercices clos les 31 mars 2011 et 31 mars 2012 ont été arrêtés lors de la même séance du conseil d'administration réuni le 4 février 2013, avec un recul de plus de 18 mois concernant l'exercice 2010-2011 et de près d'un an pour l'exercice 2011-2012, et ce, en raison de la survenance des évènements majeurs exposés dans le rapport de gestion et l'annexe 2010-2011 et repris ci-après. La plupart des écritures lies à ces évènements ont été prises en comptes dans les états financiers de l'exercice clos le 31 mars 2011.

I – PERIMETRE DE CONSOLIDATION AU COURS DE L'EXERCICE 2011-2012

Il n'y a pas eu de variation de périmètre au cours de l'exercice.

Les sociétés dont les activités ont été arrêtées, cédées ou reprises par d'autres sociétés du groupe, sont maintenues dans le périmètre de consolidation en attente de leur liquidation définitive.

Dénomination sociale	*Siège social*	*% de contrôle*
SA CESAR 381 178 797 00076	59, rue de l'Université 93 160 Noisy le Grand	consolidante
CESAR INC	200 Fifth Avenue Suite 430 NEW YORK USA	100,00
JOSMAN SI	Poligono Juyarco 46 03700 Denia (Alicante) Espagne	100,00
CESAR UK	16 Tesla Court Innovation Way, Lynch Wood- PETERBOROUGHT Cambridge PE2 6 FL Angleterre	100,00

DISGUISE HOLDING CORPORATION	32n Lockerman Sq, Suite L-100 Dover, County of kent 19201 Delaware USA 11906 TECH CENTER COURT POWAY CA 92064 USA CALIFORNIE	100,00
CESAR GERMANY HOLDING Gmbh	Am Bleichanger 1 96450 Coburg Allemagne	100,00
CARNAVAL Ltd	Zone Industrielle de Port Louis Goodlands Ile Maurice	100,00
FESTIVAL SA	169 bis Ambohipanja, Ankadikely Antanarivo 103 Madagascar	96,77
CESAR ASIA	Room 1108-11, 11th floor, TOWER 1, The Gateway, 25 Canton Road, T sim Sha Tsui Sha Tsui Kowloon HONG KONG 3/A XILAIDEN COMM. BLDG XIANXI ROAD CHANG ANTOWN 523846 DONGCHUAN CHINA	99,90
JOKER Srl	Via Morandi 177 40014 Crevalcor (BO) Italie	100,00
FESTIVEO	3, Quai Vauban 25000 BESANCON (France)	60
LA TREMOLIERE	Ile Maurice	75

II – PRINCIPES DE CONSOLIDATION

En application du règlement européen 1606/2002 du 19 juillet 2002 sur l'adoption des normes internationales, les comptes consolidés du Groupe CESAR au titre de l'exercice clos le 31 mars 2012 ont été établis selon les normes comptables internationales IAS (International Accounting Standards)/IFRS (International Financial Reporting Standards) édictées par l'IASB (International Accounting Standards Board) telles qu'approuvées par l'Union Européenne (UE).

Méthode de consolidation

Les états financiers consolidés regroupent, par intégration globale, les comptes de toutes les filiales dans lesquelles le Groupe CESAR détient, directement ou indirectement, le contrôle exclusif. Le groupe estime détenir le contrôle exclusif dès lors qu'il a la capacité à diriger les politiques opérationnelles et financières de ses filiales, indépendamment du pourcentage de détention.

L'intégration globale permet de prendre en compte, après élimination des opérations et résultats internes, l'ensemble des actifs, passifs et éléments du compte de résultat des sociétés

concernées. La part des résultats et des capitaux propres revenant aux sociétés du Groupe est isolée de celle revenant aux minoritaires.

Toutes les transactions intervenues dans la période entre les sociétés intégrées sont éliminées.

Il n'y a pas eu de variation de périmètre au cours de l'exercice.

Les sociétés dont les activités ont été arrêtées, cédées ou reprises par d'autres sociétés du groupe, sont maintenues dans le périmètre de consolidation : en attente de leur liquidation définitive.

III - ELEMENTS CONSTITUTIFS ET COMPARATIFS DU RESULTAT NET

Le chiffre d'affaires net consolidé de l'exercice écoulé s'élève à 24 252 K€ contre 34 222 K€ au 31 mars 2011, soit une diminution de 29,13 %.

Les autres données financières comparatives des comptes consolidés sont les suivantes :

	Exercice clos le 31 mars 2012(K€)	**Exercice clos le 31 mars 2011(K€)**
Résultat opérationnel courant	- 5 426	-10 233
Résultat opérationnel	- 8 099	- 15 884
Coût de l'endettement financier	- 644	- 1 090
Charges d'impôts	- 280	- 72
Résultat net	- 9 735	- 17 162
Résultat net part du groupe	- 9 591	- 17 126

Le bilan consolidé du Groupe au 31 mars 2012 se présente ainsi :

- Actif non courant 2 471 K€
- Actif courant 27 633 K€
- Total Actif 30 104 K€
- Capitaux propres part du groupe - 6 127 K€
- Intérêt minoritaire - 85 K€
- Passif non courant 6 549 K€
- Passif courant 29 767 K€
- Total Passif 30 104 K€

Endettement du groupe

	2012/2011	2011/2010
Dettes totales/capitaux propres	Ratio négatif	Ratio négatif
Dettes totales/chiffre d'affaires	124,13 %	110,22 %
Emprunts et dettes financières/ capitaux propres	Ratio négatif	Ratio négatif

Les ratios négatifs sont l'expression de la situation économique et financière dégradée.

- DELAIS DE PAIEMENT DES FOURNISSEURS (L. 441-6-1 et D.441-4 du Code de commerce)

Aux termes des dispositions des articles L. 441-6-1 et D. 441-4 du Code de Commerce issues respectivement de la Loi n° 2008-776 du 4 août 2008 et du Décret n° 2008-1492 du 30 décembre 2008, nous vous présentons ci-après, les informations relatives aux délais de paiement de nos fournisseurs :

En K€	Total	Non échues	<30 jours	30-60 jours	60-90 jours	90-120 jours	>120 jours
2012	9 062	4 212	114	146	12	398	4 180
2011	8 660	2 452	933	1 163	158	1 161	2 793

IV – SITUATION DE L'ACTIVITE DE L'ENSEMBLE CONSTITUE PAR LES ENTREPRISES COMPRISES DANS LA CONSOLIDATION - (L. 233-26)

CESAR produit et commercialise une gamme complète de produits pour toutes les occasions festives de l'année :

- Déguisements : CESAR vend plus de 3 millions de costumes par an ainsi que des accessoires (masques, perruques, baquettes magiques, bijoux, etc…)
- Jouets, cartables, peluches et autres articles : cette catégorie comprend des cartables et sacs à dos fabriqués par la filiale Espagnole Josman, des tentes et maisons en textile non tissé ainsi que des peluches.

Le marché CESAR se décompose en deux catégories d'évènements :

- Les évènements festifs de l'année : Halloween, Carnaval, Noël et Fin d'année.
- Les occasions permanentes : mariages, anniversaires ou goûter qui ont lieu tout au long de l'année.

Le chiffre d'affaires net hors taxes, réalisé au cours de l'exercice clos le 31 mars 2012 est de 24 252 K€euros contre 34 222 K€ au 31 mars 2011, soit en baisse de 29,13%. Le résultat opérationnel de l'exercice est de – 8 099 K€ contre – 15 882 K€ euros au 31 mars 2011.

V - EVOLUTION PREVISIBLE (L. 233-26)

Le résultat de l'exercice 2012/2013 sera en adéquation avec les prévisions qui ont servi à établir le plan de continuation.

Les progrès apportés par :

- La maîtrise des coûts,
- Une nouvelle stratégie commerciale,

- Et une amélioration significative du Besoin en Fond de Roulement, par une forte baisse des stocks, un suivi rigoureux de l'encaissement des créances et un respect du délai de paiement des dettes,

Devraient permettre au Groupe CESAR de dégager une marge brute d'autofinancement confortable.

VI – ACTIVITE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT (L 233-26)

Les coûts de développement relatifs à la conception de modèles précédemment inscrits à l'actif du bilan, pour partie liés à des produits devenus inactifs ont été amortis en totalité.

VII – EVENEMENTS MAJEURS DE l'EXERCICE :

Procédure de redressement judiciaire

A la date du 29 juillet 2011, la Société CESAR a déclaré la cessation de ses paiements au Greffe du tribunal de commerce de Bobigny aux fins d'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire.

Le tribunal a fixé la date de cessation de paiement provisoirement au 19 juillet 2011, et ouvert une procédure de Redressement Judiciaire à compter du 10 août 2011 pour une période d'observation de 6 mois jusqu'au 10 février 2012.

Par jugement du 1er février 2012, le tribunal a prononcé une prolongation de cette période d'observation au 10 août 2012 puis par jugement du 4 juillet 2012, une nouvelle prolongation de la période d'observation au 10 février 2013.

Conséquemment, les filiales du groupe CESAR de droit allemand ont été également placées en procédure collective et par prudence, les immeubles détenus en Allemagne ont été dépréciés intégralement.

Par ailleurs, par ordonnance du 10 février 2012, le tribunal de commerce de Bobigny a désigné un expert afin de déterminer la date réelle de l'état de cessation des paiements de CESAR. Le 12 septembre 2012, ce même tribunal a fixé la date de cessation de paiement au 10 février 2010.

Le passif provisoire déclaré à ce jour s'élève à 15 Millions d'euros mais est susceptibles de modifications importantes.

Restructuration

En raison des événements précités, des mesures de réorientations stratégiques et de réorganisation ont dû être prises se traduisant notamment par :

- La fermeture du siège social de Saint Denis et le regroupement des services sur le site de Saumur,

- L’arrêt de l’activité en Allemagne, en Grande Bretagne et en Chine et la fermeture de ces établissements.

Crise économique et financière

En raison du ralentissement de l’activité et notamment en Europe du sud, des pertes de valeur (1,2 M€) ont été constatées sur l’actif net consolidé de notre filiale Italienne pour la ramener à sa valeur recouvrable. De même, les impôts différés actifs constatés sur le périmètre espagnol ont été annulés, leur récupération étant compromise (0,4 M€). Enfin, une défaillance de ces deux filiales pourrait avoir des conséquences en chaîne sur la filiale de production Festival à Madagascar qui présentait des créances a leur égard de 1,8 M€ au 31 mars 2012.

Transfert du marché de cotation des actions CESAR d’Euronext Paris sur Alternext

Le 27 avril 2011, les actions de la société CESAR ont été transférées sur le marché Alternext de NYSE-Alternext. Le groupe a décidé de continuer de présenter ses comptes selon le référentiel IFRS.

Opérations sur le capital

Une augmentation de capital avec maintien du Droit Préférentiel de Souscription d’un montant de 6 104 785,20 € a été lancée par CESAR le 17 mai 2011.

Résultat de l’émission :

24 574 454 actions ont été souscrites à titre irréductible et 11 908 511 actions ont été souscrites à titre réductible, soit un total de demandes de 36 482 965 actions.

Le Directoire a décidé d’exercer l’intégralité de la clause d’extension, ce qui a porté le nombre d’actions émises à 35 102 514.

Le montant total de la levée de fonds s’établit à 7 020 502,80 €, soit 35 102 514 actions à un prix de 0,20 €.

L’émission et le règlement-livraison des actions nouvelles sont intervenus le premier juillet 2011. L’admission aux négociations sur le marché NYSE-ALTERNEXT des actions nouvelles qui ont été assimilées aux actions existantes et négociées sur la même ligne de cotation que les actions anciennes de CESAR (Code ISIN FR 00105400997) s’est faite à partir du 4 juillet 2011.

Au 31 mars 2012, compte tenu de l’exercice de BSAR, le nombre total d’actions composant le capital social de CESAR a été porté à 57 510 396.

VII – EVENEMENTS MAJEURS SURVENUS POSTERIEUREMENT A LA CLOTURE DE l'EXERCICE (L 232-1-II)

Continuité d'exploitation

Dans le cadre de la procédure de redressement judiciaire, l'entreprise a déposé un plan de continuation qui est soumis à l'homologation du Tribunal de commerce de Bobigny. La direction considère que le plan présenté par la société a de bonnes chances de recueillir un accord favorable du Tribunal sur la poursuite de l'activité. En conséquence, les comptes ont été établis selon la convention de continuité de l'exploitation.

Le tribunal de commerce de Bobigny a examiné le plan de redressement de la SA CESAR le 5 février dernier. Il a mis sa décision en délibéré au 27 février 2013. Monsieur le Procureur de la République, le Mandataire judiciaire Maître DANGUY, l'administrateur judiciaire Maître BLERIOT ont donné un avis favorable à l'adoption de ce plan, de sorte que la décision est attendue avec un optimisme raisonnable.

Date d'approbation des comptes :

Dans ce contexte et du fait des restructurations opérées, deux demandes de prorogation de tenue de l'assemblée d'approbation des comptes ont été demandées et acceptées par le Tribunal de commerce dont la dernière en date a fixé la date de tenue de l'assemblée au plus tard le 31 mars 2013.

PROPOSITIONS
SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

DANS LES CONDITIONS DE QUORUM
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

- APPROBATION DES COMPTES CONSOLIDES DU GROUPE CESAR

Conformément à la loi, nous soumettons à votre approbation :

- le rapport du Conseil d'Administration sur les comptes consolidés,
- celui des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 mars 2012,
- le bilan consolidé, le compte de résultat consolidé et l'annexe, tels qu'ils sont présentés.

Nous vous demandons, en conséquence, d'approuver les opérations traduites par ces comptes et résumées dans ces rapports et de vous prononcer sur le quitus à donner aux dirigeants pour l'exercice écoulé.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

CESAR SA

Société Anonyme
Au capital de 8 626 559,40 €
Siège social : 59 rue de l'Université – 93160 NOISY LE GRAND
381 178 797 RCS BOBIGNY

COMPTES ANNUELS POUR LA PERIODE

DU 01 AVRIL 2011 AU 31 MARS 2012

Tous les montants sont exprimés en milliers d'euros sauf mention contraire

S O M M A I RE

I. BILAN ACTIF *3*

II. BILAN PASSIF *4*

III. COMPTE DE RESULTAT *5*

IV. ANNEXES AUX COMPTES SOCIAUX *6*

A. Faits significatifs **6**
B. Principes, règles et méthodes comptables **8**
C. Explications des postes du bilan et du compte de résultat **11**
D. Autres informations **27**
E. Flux de trésorerie **29**
F. Filiales et participations **31**

I.BILAN ACTIF

	Brut	Amort. Prov.	Net 31-mars-12	Net 31-mars-11
Actif immobilisé				
Immobilisations incorporelles	8 905	-8 524	381	509
Immobilisations corporelles	910	- 740	170	209
Immobilisations financières	37 456	- 23 963	13 493	13 978
Total de l'actif immobilisé	**47 271**	**- 33 227**	**14 044**	**14 696**
Actif circulant				
Stocks	5 267	- 3 400	1 867	4 115
Clients	13 360	- 2 987	10 372	10 309
Fournisseurs débiteurs	-	-		
Personnel et organismes sociaux	-	-		
Etat, impôts sur les bénéfices	-	-		
Etat, taxes sur le chiffre d'affaires		-		
Autres créances	18 120	- 16 772	1 348	5 146
Valeurs mobilières de placement	121	- 97	25	35
Disponibilités	889	-	889	343
Total de l'actif circulant	**37 757**	**- 23 256**	**14 501**	**19 948**
Comptes de régularisation				
Charges constatées d'avance	51	-	51	129
Frais émission des emprunts à étaler	-	-	-	-
Ecarts de conversion actif	36	-	36	25
Total comptes de régularisation	**87**	**-**	**87**	**154**
Total actif	**85 115**	**- 56 482**	**28 631**	**34 797**

II. BILAN PASSIF

	31-mars-12	31-mars-11
Capitaux propres		
Capital social	8627	3 358
Primes d'émission, de fusion, d'acquisition	52134	50 370
Réserve légale	126	126
Réserves réglementées	120	120
Autres réserves	7886	7 886
Report à nouveau	(68 527)	(43 925)
Résultat de l'exercice	(6 041)	(24 602)
Total capitaux propres	**-5675**	**(6 667)**
Provisions pour risques et charges	4104	3 510
Total des provisions pour risques et charges	**4 104**	**3 510**
Dettes		
Emprunts et dettes financières	927	6 679
dont Emprunts obligataires convertibles		
Intérêts courus		
Avances financières	18	28
Avances financières en comptes courants	13701	13 681
Fournisseurs et comptes rattachés	11041	11 150
Dettes fiscales et sociales	3845	3 461
Autres dettes	453	2 116
Total dettes	**29 985**	**37 114**
Comptes de regularisation		
Produits constatés d'avance		
Ecarts de conversion passif	217	840
Total comptes de regularisation	**217**	**840**
Total passif	**28 631**	**34 797**

III. COMPTE DE RESULTAT

	31-mars-12 12 mois	31-mars-11 12 mois
Produits		
Ventes de marchandises	7 682	13 404
Production vendue	2701	4 330
Chiffre d'affaires nets	**10 384**	**17 734**
Reprises sur amortissement et provision, transfert de charges	2 935	3 124
Variations de stocks		- 196
Autres produits	690	996
Total produits	**14 009**	**21 657**
Consommations marchandises et matières		
Achats de marchandises	(2 008)	(6 639)
Variation stock (Marchandises)	(1 751)	622
Achats de matières premières et autres approvisionnement	(303)	(1 678)
Variation stock (MP et appro.)		(354)
Autres achats et charges externes	(3 884)	(8 631)
Total consommations marchandises et matières	**(7 946)**	**(16 680)**
Marge sur marchandises et matières	**6 063**	**4 977**
Charges		
Impôts taxes et versements assimilés	(251)	(403)
Salaires et traitements	(1 925)	(3 965)
Charges sociales	(1 430)	(2 454)
Amortissements et provisions	(4 536)	(5 373)
Autres charges	(2 517)	(4 006)
Total charges	**(10 659)**	**(16 201)**
Résultat d'exploitation	**(4 596)**	**(11 225)**
Résultat financier		
Produits financiers	200	1 861
Charges financières	(973)	(6 138)
Total résultat financier	**(773)**	**(4 277)**
Résultat courant avant impôts	**(5 369)**	**(15 501)**
Résultat exceptionnel		
Produits exceptionnels	1 087	923
Charges exceptionnelles	(1 759)	(10 023)
Total résultat exceptionnel	**(671)**	**(9 101)**
Participations salariés / impots sur les sociétés	0	0
Résultat net	**(6 041)**	**(24 602)**

IV. ANNEXES AUX COMPTES SOCIAUX

Préambule

Les comptes annuels de l'exercice 1er avril 2011 – 31 mars 2012 ont été arrêtés avec un recul de près d'un anen raison de la survenance d'évènements majeurs exposés ci-après. Le Conseil d'administration d'arrêté des comptes s'est tenu le 4 février 2013.

A. Evènements majeurs de l'exercice :

Procédure de Redressement Judiciaire

A la date du 29 juillet 2011, la société CESAR a déclaré la cessation de ses paiements au Greffe du tribunal de commerce de Bobigny aux fins d'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire.
Le tribunal a fixé la date de cessation de paiement provisoirement au 19 juillet 2011, et ouvert une procédure de Redressement judiciaire à compter du 10 août 2011 pour une période d'observation de 6 mois jusqu'au 10 février 2012.
Par jugement du 1er février 2012, le tribunal a prononcé une prolongation de cette période d'observation au 10 août 2012 puis par jugement du 4 juillet 2012 une nouvelle prolongation de la période d'observation au 10 février 2013.

Par ailleurs, par ordonnance du 10 février 2012, le tribunal de commerce de Bobigny a désigné un expert afin de déterminer la date réelle de l'état de cessation des paiements de CESAR. Le 12 septembre 2012 ce même tribunal a fixé la date de cessation de paiement au 10 février 2010.

Le passif provisoire déclaré à ce jour s'élève à 15 Millions d'euros mais est susceptible de modifications importantes.

Restructuration

En raison des évènements précités, des mesures de réorientations stratégiques et de réorganisation ont dû être prises se traduisant notamment par :

- La fermeture du siège social de Saint-Denis et le regroupement des services sur le site de Saumur
- L'arrêt de l'activité en Allemagne, en Grande Bretagne et en Chine et la fermeture de ces établissements

Opérations sur le capital

Une augmentation de capital avec maintien du DPS d'un montant de 6 104 785,20 €, a été lancée par CESAR le 17 mai 2011.

Résultats de l'émission

24.574.454 actions ont été souscrites à titre irréductible et 11.908.511 actions ont été souscrites à titre réductible, soit un total de demandes de 36 482 965 actions.

Le Directoire a décidé d'exercer l'intégralité de la clause d'extension, ce qui a porté le nombre d'actions émises à 35.102.514.

Le montant total de la levée de fonds s'établit à 7.020.502,80€, soit 35 102 514 actions à un prix de 0,20€.

L'émission et le règlement-livraison des actions nouvelles sont intervenus le premier juillet 2011. L'admission aux négociations sur le marché NYSE - Alternext des actions nouvelles qui ont été assimilées aux actions existantes et négociées sur la même ligne de cotation que les actions anciennes de CÉSAR (Code ISIN FR00105400997) s'est faite à partir du 4 juillet 2011.

A compter de cette date le nombre total d'actions composant le capital de CESAR a été porté à 57.486.727.

Continuité d'exploitation :

Dans le cadre de la procédure de Redressement Judiciaire, l'entreprise a déposé un plan de continuation qui sera soumis à l'homologation du Tribunal de commerce de Bobigny le 5 février 2013. Le management considère que le plan présenté par la société a de bonnes chances de recueillir un accord favorable du Tribunal sur la poursuite de l'activité. Il a mis sa décision en délibéré au 27 février 2013. Monsieur le Procureur de la République, le Mandataire judiciaire Maître Danguy et l'Administrateur Judiciaire Maître Blériot ont donné un avis favorable à l'adoption de ce plan, de sorte que la décision est attendue avec un optimisme raisonnable. En conséquence les comptes ont été établis selon la convention de continuité de l'exploitation.

Date d'arrêté des comptes :

Dans ce contexte et du fait des restructurations opérées, deux demandes de prorogation de tenue de l'assemblée d'approbation des comptes ont été demandées et acceptées par le Tribunal de commerce dont la dernière en date a fixé la date de tenue de l'assemblée au plus tard le 31 mars 2013.

B. Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 mars 2012 ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables, dans le respect des règles de prudence, de l'indépendance des exercices et de la continuité de l'exploitation.

Les méthodes retenues sont les suivantes :

1. Immobilisations incorporelles

Dans ce poste, figurent des acquisitions de brevets (marques déposées) non amortissables, et des achats de logiciels amortissables sur une durée maximum de troisans.
Aucune dépréciation supplémentaire sur les marques ou le fonds de commerce n'a été constatée sur l'exercice, sachant que celles-ci ont été fortement dépréciées sur l'exercice précédent.

2. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition diminué des amortissements cumulés et des pertes de valeur constatées, le cas échéant.
Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de consommation prévisionnelle des avantages économiques liés à leur utilisation.

Les principales cadences d'amortissement pratiquées sont les suivantes:

- Terrains	Non amortis
- Agencements terrains	20 ans
- Constructions	20 ans
- Agencements et aménagements des constructions	5 à 10 ans
- Installations générales	5 à 10 ans
- Matériel de transport	3 à 4 ans
- Matériel de bureau et informatique	1 à 10 ans

3. Immobilisations financières

Les titres de participation ont été évalués à la valeur historique d'acquisition. Une dépréciation est toutefois constituée lorsqu'elle s'avère nécessaire en rapprochant, à la clôture de l'exercice, la valeur d'entrée des titres dans le patrimoine de l'entreprise de leur valeur d'utilité.
Par application de cette méthode, les titres CESAR UK, CARNAVAL , CESAR GERMANY, JOSMAN et LA TREMOLIERE sont dépréciés en totalité, les titres JOKER, DISGUISE, FESTIVAL et CESAR ASIA étant pour leur part dépréciés partiellement, compte tenu notamment de positions créditrices en compte-courant.

4. Créances et dettes

Les créances sont valorisées à leurs valeurs nominales après constatation éventuelle de provisions pour dépréciation si un risque d'insolvabilité du débiteur concerné s'avérait.

Les créances et dettes en devises sont comptabilisées au cours de la devise en euros à la date de l'opération. En fin d'exercice, les créances et dettes résiduelles sont évaluées en euros au cours du 31 Mars et les corrections s'effectuent par utilisation des comptes d'écarts de conversion au bilan (§ 5).

Le poste « autres créances » englobe notamment les avances sur licence qui sont amorties en fonction du chiffre d'affaires réalisé avec la licence sur la période et au maximum sur la durée de vie du contrat de 1 à 5 ans. Dans le cas où une licence perdrait toute substance avant la fin de sa durée de vie, le solde serait directement passé en charge dans l'année d'occurrence.

Lesavances financières consenties en compte courant aux différentes filiales sont inscrites dans ce poste. Ces avances font l'objet de dépréciation dès lors que la probabilité de leur recouvrement est jugée insuffisante en regard de leur activité, de leur endettement et de la situation de leurs capitaux propres.

5. Comptes de régularisations actif

Ces comptes regroupent les charges constatées d'avance et les écarts de conversion actifs.

6. Ecarts de conversion actifs et passifs

Les postes « écarts de conversion actifs et écarts de conversion passifs » enregistrent les différences résultant de l'évaluation des créances et dettes en monnaies étrangères au cours des devises en clôture d'exercice par rapport au cours des mêmes devises lors de l'enregistrement de l'opération.

Les écarts de conversion actifs entraînent la constitution d'une provision pour perte de change inscrite en « provisions pour risques » au passif du bilan.

Toutes les facturations de CESAR SA avec ses filiales sont établies en euros.

7. Plan de Souscription d'Actions

Options de souscription d'actionset Stock options : néant au 31 Mars 2012

8. Provisions pour risques et charges

Conformément à l'avis du CNC n°00-01 sur les passifs, une provision est comptabilisée lorsque le Groupe a une obligation à l'égard d'un tiers ou qu'il est probable ou certain, qu'elle provoque une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente.

Les provisions sont constituées en regard des litiges et contentieux nésà la date de clôture des comptes et connus à la date d'arrêté. Leurs constitutions relèvent d'une observation individuelle des éléments ou évènements constituant le dit risque, et sont évaluées en fonction de la situation à la date de clôture. Lorsqu'un écart de conversion actif est représentatif d'un risque de change, il fait l'objet d'une provision pour perte de change.

9. Charges et produits constatés d'avance

Il s'agit de charges et produits comptabilisés dans l'exercice mais dont l'exécution se réalise l'exercice suivant.

10. Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel est constitué des charges et produits résultant d'évènements et/ou d'opérations distinctes des activités courantes de la société.

C. Explications des postes du bilan et du compte de résultat

1. Immobilisations et amortissements

	31-mars-11	+	-	31-mars-12
Immobilisations brutes				
Immobilisations incorporelles	**8 889**	**16**		**8 905**
Immobilisations corporelles	**897**	**14**		**911**
- dont Terrains	*12*	-	-	**12**
- dont Constructions	*287*	-	*0*	**287**
- dont Immobilisations en cours	-		-	**-**
- dont Autres immos corporelles	*598*	*14*		**612**
Immobilisations financières	**37 459**	**55**	**(58)**	**37 456**
- dont Titres de participation	*37 354*	-	*0*	**37 354**
- dont Prêts participatifs	-	-	*0*	**-**
- dont Autres immos financières	*105*	*55*	*(58)*	**101**
Total des immobilisations brutes	**47 245**	**84**	**(58)**	**47 271**
Amortissements et Dépréciations				
Immobilisations incorporelles	**8 380**	**144**		**8 524**
Immobilisations corporelles	**688**	**52**		**740**
- dont Terrains	-	-	*0*	**-**
- dont Constructions	*244*		*0*	**244**
- dont Autres immos corporelles	*444*	*52*		**496**
Immobilisations financières	**23 481**	**482**		**23 963**
- dont Titres de participation	*23 481*	*482*		**23 963**
- dont Autres immos financières	-	-	-	**-**
Total des amortissements	**32 549**	**678**	**0**	**33 227**
Immobilisations incorporelles	*509*			*381*
Immobilisations corporelles	*209*			*171*
Immobilisations financières	*13 978*			*13 493*
Total Immobilisations nettes	**14 696**	**-**		**14 044**

Au cours de l'exercice, une dépréciation des titres JOKER de 482K euros a été constatée.

Une dépréciation a été constituée en comparant la situation nette des sociétés filiales au 31 mars 2012 avec leur valeur d'acquisition chez César SA, lorsque cette dernière est supérieure à la situation nette.

Dans ces conditions, la provision de 23 963 K euros correspond à la ventilation suivante :

	Valeur brute des titres	Provision pour dépréciation des titres	Valeur nette
TREMOLIERES	977	-977	0
CESAR GERMANY	5 525	-5 525	0
CESAR UK	2 597	-2 597	0
CARNAVAL	2 192	-2 192	0
JOKER	1 364	-1 164	200
FESTIVAL	4 867	-1 642	3 225
DISGUISE & CESAR INC	16 181	-7 254	8 927
CESAR ASIA	2 042	-1 053	989
JOSMAN	1 559	-1 559	0
FESTIVEO	50		50
	37 354	-23 963	13 392

La valeur nette des titres Disguise et Cesar Asia étant couverte par les compte-courants et autres créditeurs.

Les autres immobilisations financières sont principalement composées d'une part, d'un dépôt de garantie de 47K euros versés à la société propriétaire des locaux et d'autre part, CESAR SA a fait appel à des investisseurs externes pour l'animation du titre sur le marché financier pour un montant de 29K euros.

Le tableau des filiales et participations figure en annexe (page 29).

2. Stocks et en cours

31-mars-12	Brut	provisions	Net	31-mars-11
Stocks Matières premières			-	-
Stocks produits finis			-	-
Stocks marchandises	5 209	-3 400	1 809	3 474
Stocks retours	58	0	58	641
TOTAL :	5 267	-3 400	1 867	4 115

Les stocks sont évalués au coût unitaire moyen pondéré, au plus faible de leur coût et de leur valeur nette de réalisation. La valeur nette de réalisation est le prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité, diminué des coûts estimés pour l'achèvement et des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente.

Les stocks de produits finis sont évalués à leur prix de revient. Les stocks de matières premières sont évalués à leur prix d'achat majoré des frais d'approche.

Une provision pour dépréciation est comptabilisée pour les articles dont le coût est supérieur à la valeur nette probable de réalisation.

Tous les articles hors catalogues sont dépréciés au moins à 60% à cela s'ajoute sur tous les produits une dépréciation liée à l'obsolescence qui se calcule de la manière suivante : inventaire dont la rotation est estimée supérieure à 4ans de chiffre d'affaires, dépréciation de 20% ; inventaire dont la rotation est estimée supérieure à 5 ans de chiffre d'affaires, dépréciation de 30% ; inventaire dont la rotation est estimée supérieure à 6 ans de chiffre d'affaires, dépréciation de 40% ; inventaire dont la rotation est estimée supérieure à 7 ans de chiffre d'affaires, dépréciation de 50%.

Au 31 mars 2012, une révision de l'état du stock dit « obsolètes » a été réalisée.
En effet de nombreux articles, dont la licence a expiré ont été dépréciés en totalité car ils ne peuvent plus être vendus.
La dépréciation des stocks constatée sur l'année est de 497K euros portant la dépréciation des stocks au 31/03/2012 à 3 400K euros afin de réévaluer la valeur du stock à la réalité économique.

3. Créances clients

	Brut 31-mars-12		Provisions 31-mars-12	Net 31-mars-12	Net 31-mars-11
Clients	12 225	-	2 217	10 008	10 258
Clients douteux	795	-	770	25	25
Factures à établir	339			339	25
TOTAL	13 359	-	2 987	10 372	10 308

Le poste « clients » de la société CESAR SA correspond à des créances liées à des facturations de prestations aux différentes filiales du Groupe mais égalementaux distributeurs des articles de fêteset de peluches.
Une réévaluation de la provision pour dépréciation des créances pour 33K euros a été comptabilisée portant la dépréciation au 31/03/2012 à 2 987K euros, au vu de la balance agée des comptes clients dont l'échéance est dépassée de plus de 300 jours à la date du 31/03/2012
Les clients Groupe s'élèvent à 8 004 K euros.

4. Autres Créances

	31-mars-12	31-mars-11
Comptes courants filiales	16 174	16 042
Avances sur licences	810	1 252
Produits à recevoir	-	-
Personnel et organismes sociaux	-	-
Etat et collectivités	-	-
Autres débiteurs	1 068	3 717
	-	
Total autres créances - valeurs brutes	**18 052**	**21 011**
Provision dépréciation comptes courants et autres créances groupes	(16 772)	(15 865)
Total autres créances - valeurs nettes	**1 280**	**5 146**

Le poste « Autres débiteurs » concerne principalement des créances cédées à l'affacturage pour 559K euros, divers produits à recevoir auprès de l'état ou des organismes sociaux pour 332K euros.

Conformément à la Convention de gestion centralisée de trésorerie, la société CESAR S.A. consent des avances de trésorerie rémunérées à ses filiales. Au 31 mars 2012, ces avances sont les suivantes :

		31-mars-12		31-mars-11
	brut C/C	prov	net	
CESAR GERMANY HOLDING + HILKA	14 935	(13 927)	1 008	897
CESAR UK	877	(862)	15	0
JOKER	343	(343)	0	347
LA TREMOLIERE	10	(10)	0	0
Total dépréciation sur comptes courants	**16 164**	**-15 142**	**1 023**	**1 244**
CESAR UK	1699	-441	1 258	1258
USA (DISGUISE)	34	-34	0	0
JOKER	626	-64	562	
FESTIVEO	821	-500	321	
CESAR ASIA	622	-591	31	31
Total autres créances groupes	**3 802**	**-1 630**	**2 172**	**1 289**

Total dépréciation sur comptes courants et autres créances groupes	**-16 772**

Une provision pour dépréciation des comptes courants et autres créances groupes a été constatée pour un montant de 907K euros dont 407K euros pour Joker et 500K euros pour Festivéo, portant la provision au 31/03/2012 à 16 772K euros.

Ces dotations ou reprises complémentaires avaient été enregistrées après analyse des capitaux propres, et prise en compte des dépréciations enregistrées sur les titres de participation, ainsi que des positions fournisseurs et clients entre les filiales concernées projetées au 31 mars 2012.

Le solde des avances sur licences restant au 31 mars 2012 correspond aux contrats de licences dont les termes ne sont pas atteints et dont les minima garantis devraient être couverts par les ventes futures. Le montant passé en charges au titre du minimum garanti est de 630K euros.
L'ensemble du poste« autres créances »a une échéance de moins d'un an.

5. Etat des échéances des créances

Montant des créances	Montant	A moins d'1 an	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Créances clients et comptes rattachés	13 360	13 360	-	-
Comptes courants	16 174	16 174	-	-
Avances sur licences	810	810	-	-
Autres créances	1 068	1 068	-	-
Total	**31 412**	**31 412**	**-**	**-**

6. Créances et dettes, charges et produits avec des sociétés ayant des liens de participation

Postes du bilan	31-mars-12
Créances rattachées à des participations	
Créances clients et comptes rattachés	8 004
Autres créances	16 174
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 319
Clients créditeurs	
Autres dettes	10 408

Postes du résultat	31-mars-12
Produits exploitation	3 000
Charges exploitation	1 568
Produits financiers	13
Charges financières	19
Produits exceptionnels	0
Charges exceptionnelles	0

7. Disponibilités et valeurs mobilières de placement

Les disponibilités sont constituées des soldes bancaires débiteurs et de caisse.

Les actions propres sont valorisées à leur coût d'acquisition. Ces éléments ont été dépréciés le cas échéant pour tenir compte de leur valeur liquidative à la date de clôture.

Le solde des titres restant au 31/03/2012 est de 153 199 valorisés au cours de bourse du 31 Mars 2012 soit 0,16€ / action.

Ecarts de conversion

A la clôture de l'exercice, les écarts de conversion se présentent comme suit :

	31-mars-12		31-mars-11	
	Actif	Passif	Actif	Passif
Ecarts de conversion Actif	36	-	25	-
Ecarts de conversion passif	-	217	-	840

Les écarts de conversion se rapportent principalement à la conversion au taux de clôture de l'exercice du solde de l'avance à moyen terme en compte courant consentie par la filiale Nord américaine.

8. Capitaux propres

Composition du capital social

	Nombre d'actions	Valeur nominale en euro
Actions composant le capital social à la fin de l'exercice au 31/03/2009	8 212 443	1,52450
Actions composant le capital social à la fin de l'exercice au 31/03/2010	8 212 443	0,30490
Actions composant le capital social à la fin de l'exercice au 30/09/2010	22 383 163	0,30490
Actions composant le capital social à la fin de l'exercice au 31/03/2011	22 384 027	0,15000
Actions composant le capital social à la fin de l'exercice au 31/03/2012	57 510 396	0,15000

Evolution des capitaux propres

	31-mars-12	31-mars-11	Variation
Capital social	8 627	3 358	5 269
Prime d'émission	52 134	50 370	1 764
Réserves	8 132	8 132	0
Report à nouveau	(68 527)	(43 925)	-24 602
Résultat de l'exercice	(6 041)	(24 602)	18 561
Total des capitaux propres	**(5 675)**	**(6 667)**	**992**

9. Provisions pour risques et charges

	31-mars-11	Augmentation	Reprise	31-mars-12
Provisions pour litiges	2 060	447		2 507
Provisions pour risques et charges	1 426	600	(464)	1 562
Provisions pour perte de change	25	36	(25)	36
TOTAL	3 511	1 083	-489	4 105

Une provision de 447K euros a été constituée au titre du risque sur les litiges prud'homaux en cours.
Des risques complémentaires relatifs à des fournisseurs ayant produit des créances auprès du mandataire judiciaire et pour lesquelles nous n'avions pas comptabilisé de charges pour un total de 600K€ :
*

10. Emprunts et dettes financières

Les emprunts et dettes financières se présentent comme suit :

	31-mars-12	A moins d'1 an	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Dettes court terme	843	843	-	-
Emprunt & crédit de campagne	102	102	-	-
Total	**945**	**945**	**-**	**-**

Les dettes à court terme sont composées de crédit de campagne, de découverts, concours bancaires pour 806K euros et de 37K euros de dettes factor.

Comptes courants

	31-mars-12	31-mars-11
Comptes courants associés	3 292	3 611
Comptes courants filiales - CESAR Inc	310	281
Comptes courants filiales - Disguise	8 401	7 898
Comptes courants filiales - CESAR asia	1 008	1 201
Comptes courants filiales - Festival	426	414
Comptes courants filiales - Festiveo	0	0
Comptes courants filiales - CESAR UK	-9	0
Comptes courants filiales - Josman	272	276
Total comptes courants	**13 700**	**13 681**

Les comptes courants des filiales sont constitués des avances financières ou prêts consentis par les sociétés filiales à la société mère.

11. Echéance des dettes

Montant des dettes	Montant	A moins d'1 an	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Concours bancaires courants	843	843	-	-
Emprunts et dettes financières divers	102	102	-	-
Fournisseurs et comptes rattachés	11 041	11 041	-	-
Dettes fiscales et sociales	3 846	3 846	-	-
Autres dettes	453	453	-	-
Total	**16 285**	**16 285**	**-**	**-**

12.Produits à recevoir et charges à payer

inclus dans les postes suivants	
Clients - factures à établir	339
Fournisseurs et comptes rattachés	133
Comptes courants	10
Etats-Produits à recevoir	
Divers produits à recevoir	166
Total	**648**

inclus dans les postes suivants	
Clients et comptes rattachés	118
Fournisseurs - factures non parvenues	1 584
Comptes courants	18
Personnel - charges sur congés payés	81
Autres dettes fiscales et sociales	912
Dettes sur immobilisations	0
Autres charges à payer	0
Total	**2 713**

Les charges constatées d'avance sont comptabilisées à hauteur de 51K euros et constituent des charges afférentes à l'exercice suivant.

13.Chiffre d'affaires

	31-mars-12 12 mois	31-mars-11 12 mois
Ventes de marchandises et production vendue	8 589	15 570
Management fees	375	650
Commissions FOB	1 419	1 514
Total	**10 383**	**17 734**

Le chiffre d'affaires s'est élevé à **10 383€.**

Il est composé de ventes de marchandises pour 8 589K euros, de « Management fees» correspondant aux prestations liées à l'activité d'animatrice du groupe pour 375K euros et de Commissions sur ventes en FOB pour 1 419K euros.

14.Autres produits

Les autres produits s'élèvent à 690K euros contre 995K euros l'exercice précédent et sont composés de 364K€ de royalties et minimums garantis refacturés au filiales et de 325K€ de produits divers de gestion.
Depuis la TUP et le rachat des stocks des filiales anglaises et allemandes, l'ensemble des royalties n'est plus refacturé qu'aux filiales italiennes (JOKER) et espagnole (JOSMAN), Cesar SA ayant récupéré le chiffre d'affaires effectué sur les produits de licences.

15.Frais de personnel

	31-mars-12 12 mois	31-mars-11 12 mois
Salaires	1 907	3 836
Indemnité de rupture	190	87
Congés payés	-172	42
Total salaires et traitements	1 925	3 965
Frais de personnel Allemagne et Angleterre	582	757
URSSAF	559	1 035
Retraites	181	371
ASSEDIC	87	152
Prévoyance	51	92
Charges sociales diverses et pour congés payés	-30	47
Total charges sociales	1 430	2 454
Total des frais de personnel	**3 355**	**6 419**

Le volume d'heures de formation cumulé correspondant aux droits acquis au titre du D.I.F pour l'ensemble des salariés s'élève à la clôture à 1 372 heures.

16.Autres charges

Les autres charges sont principalement constituées de redevances de licences. Ces redevances correspondent à l'utilisation du droit de reproduction de propriétés intellectuelles négociées au nom de César SA pour une ou plusieurs sociétés du Groupe pour un montant de 2 491 Milliers d'euros.

Ces droits sont refacturés aux sociétés utilisatrices sous la rubrique « autres produits ».

17. Détail du résultat financier

	31-mars-12 12 mois	31-mars-11 12 mois
Produits financiers	**200**	**1 861**
Produits de participation		
Intérêts comptes courants	13	8
Gain de change	77	159
Autres produits financiers	-	2
Reprises provisions pour risques et charges	110	498
Reprises dépréciations des titres	-	1 193
Charges financières	**(973)**	**(6 138)**
Intérêts sur emprunts	0	0
Intérêts comptes courants	(100)	(87)
Intérêts bancaires	(93)	(394)
Différence de change	(29)	(203)
Provisions pour dépréciation des comptes courants		(3 002)
Autres charges financières	(137)	(198)
Dotations aux provisions pour perte de change	(132)	(41)
Dotations aux provisions des titres	(482)	(1 559)
Dépréciation autres		(653)
Résultat financier	**(773)**	**(4 277)**

Les produits financiers sont composés d'une reprise de provisions pour risques et charges d'un montant de 110K euros, d'un gain de change de 77K€ constaté au cours de l'exercice et d'intérêts sur comptes courant pour 13K euros.

Les charges financières sont constituées d'intérêts bancaires, d'escomptes accordés et de différence de change pour 259K euros, d'intérêts sur compte courants pour 100K euros, de provision pour perte de change de 132K euros et de provisions pour dépréciation des titres pour 482K euros.

18.Détail du résultat exceptionnel

	31-mars-12 12 mois	31-mars-11 12 mois
Produits exceptionnels	**1 087**	**923**
Produits exceptionnels sur exercices antérieurs	0	7
Produits nets sur cession d' immobilisations	0	1
Reprises provisions exceptionnelles	0	320
Reprises provisions stocks exceptionnels	0	0
reprises provisions Risques & Charges exceptionnels	464	208
Autres produits exceptionnels	624	388
Charges exceptionnelles	**(1 759)**	**(10 023)**
Charges exceptionnelles sur exercices antérieurs	(315)	(51)
Valeurs nettes comptables éléments actif cédés	0	(1 825)
Autres charges exceptionnelles	(397)	(1 761)
Dotations exceptionnelles	(1 047)	(6 386)
Résultat exceptionnel	**(671)**	**(9 100)**

Les produits exceptionnels s'élèvent à 1 087Keuros et se décomposent comme suit :

- 464K euros de reprise de provisions pour risques et charges,
- 624K euros de produits liés à la gestion courante (dont reprise provision PSE 2011 pour 258K euros et remboursement Escrow pour 159K euros).

Les charges exceptionnelles s'élèvent à 1 759K euros et s'analysent principalement comme suit :

- 315K euros de charges sur exercices antérieurs,
- 371K€ euros liés au plan social 2011,
- 447K euros liés à des provisions pour litiges prud'hommaux,
- 600K euros d'autres provisions pour risques et charges,
- 26K eurosd'autres charges exceptionnelles.

Le résultat exceptionnel est donc négatif et s'établit à 671Keuros.

19.Transfert de charges

	31-mars-12 12 mois	31-mars-11 12 mois
Avantages en nature sur salaire	32	11
Reclassement plan social 2009-2010	0	109
Frais de recherche transférés	0	411
Total	**32**	**531**

20. Dotations et reprises de provisions au 31 mars 2012

	Dotations	Reprises
Provisions pour risques et charges	-1 047	464
Provisions pour pertes de change	-36	25
Provisions pour dépréciation sur immobilisations incorporelles		
Provisions pour dépréciation des titres de participation	-482	
Provisions pour dépréciation sur stocks	-3 400	2 903
Provisions pour dépréciation sur comptes clients	-33	
Provisions pour dépréciation des autres créances	-907	
Provisions pour dépréciation des valeurs mobilières de placement	-97	85
Total des charges et produits calculés	**-6 001**	**3 477**
Exploitation	-4 340	2 903
Financier	-614	110
Exceptionnel	-1 047	464
	-6 001	3 477

21. Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

Le taux d'imposition des sociétés françaises au titre de l'exercice clôturant au 31 mars 2012 est de 33,33%.

	Résultat avant impôts 31 mars 2012	Impôts	Résultat net après impôts 31 mars 2012
Résultat courant	- 5 369		- 5 369
Résultat exceptionnel	- 671		- 671
Participations	-		-
Résultat comptable	- 6 040		- 6 040

22.Accroissement et allègement de la dette future d'impôt de l'exercice.

Nature des différences temporaires	Montant	Allègement	Accroissement
Accroissement			
Total accroissements de la dette future d'impôt			
Allègement			
Provision non déductible l'année de la comptabilisation	1 596	532	
Profit de change latent	217	72	
Amortissements réputés différés			
Déficits reportables	64 613	21 538	

23.Engagements hors bilan

Engagements et Cautions données par la société

ENGAGEMENTS DONNES

Cautions et garanties

	Sociétes	Devise	en Keuros
Banques italiennes	joker	EUR	3 135
Banques malgaches	festival	MGA	1 601
Banques espagnoles	josman	EUR	3 400

Engagements au titre des contrats de Crédit Bail

Un crédit bail immobilier (sous forme de cession bail) de 800 000 euros (huit cent mille euros) hors taxe a été consenti par KBC BAIL IMMOBILIER au profit de CESAR SA pour le financement de divers immeubles à usage industriel.
Au 31/03/2012 les données relatives à ce lease-back sont les suivantes :

- La valeur nette comptable 500K € (capital)
- Montants des loyers payés depuis le départ : 472K€ (dont capital 300K€)
- Loyers futurs
  - -1 an 119K€ (dont capital 88K€)
  - +1 an -5 ans 388K€ (dont capital 322K€)
  - +5 ans 93K€ (dont capital 89€)
- Au titre de l'exercice clos le 31/03/2012 le montant des loyers est : 119K€ (dont capital 83K€)
- Sous-location partielle du local de Chacé auprès de la société ALLIANCE LOIRE.
- Principales dispositions
  - Base détermination loyers :
    - 40 trimestrialités à terme à échoir (date de fin le 11 avril 2018)
    - Intérêts : taux du swap emprunteur IRS 10 ans (4,50%)
  - Option d'achat :
    - à la fin du contrat = 1€ HT
    - avant fin 8ème année = Valeur résiduelle augmentée de 4%
    - après 9ème année = Valeur résiduelle augmentée de 2%

.

Engagements de retraites

Les engagements de retraites s'élèvent à 48 Milliers d'euros (évaluation IFRS) au 31 mars 2012.
La provision pour retraites est évaluée selon l'approche actuarielle réalisée à partir de paramètres économiques, sociaux et techniques propres à la société.

Paramètres économiques :

- L'augmentation annuelle des salaires :
  - 2.50% pour les cadres
  - 2% pour les ouvriers, ETAM et VRP

- Le taux d'actualisation et de revalorisation annuelle nette du fonds est de 3.76% (inflation comprise)

Paramètres sociaux :

- L'âge de départ est fixé à 65 ans quelque soit la catégorie,
- Le taux de rotation retenu est 3% pour toutes les catégories,
- Le taux de charges sociales patronales est :
  - 49% pour les cadres
  - 30% pour les ouvriers
  - 40% pour les ETAM
  - 50% pour le VRP,
- Le départ intervient à l'initiative du salarié.

Paramètres techniques :

- L'année des calculs retenue est 2012,
- La table de mortalité utilisée est la table réglementaire TV 88/90,
- La méthode de calcul retenue est la méthode « Rétrospective Prorata Temporis,
- Les plans de financement établis tiennent compte de l'ensemble des salariés.

La société est soumise à la convention collective du jouet et des jeux.

L'indemnité de départ en retraite, définie dans la convention collective correspond à la moitié de l'indemnité de base qu'il aurait perçue s'il avait été congédié.

CADRES

- Ancienneté -5 ans	50% X Salaire Brut Moyen x (1/8) soit 0.063 sur 5 ans
- Ancienneté de 5 ans à 15 ans	50% X S.B.M. x (1/5) soit 0.10 sur 5 à 15 ans
- Ancienneté +15 ans	50% X S.B.M. x (3/10) soit 0.15 sur ancienneté de +15 ans

EMPLOYES & ETAM

- Ancienneté -5 ans	50% X S.B.M. x (1/10) soit 0.05 sur 5 ans
- Ancienneté de 5 ans à 15 ans	50% X S.B.M. x (1/8) soit 0.063 sur 5 à 15 ans
- Ancienneté +15 ans	50% X S.B.M.x (1/5) soit 0.1 sur ancienneté de +15 ans

MAJORATION

- Employés et ETAM	1.10 si 10 ans d'ancienneté lors du départ à la retraite
- Cadre	1.25 si 10 ans d'ancienneté lors du départ à la retraite

ANCIENNETE

L'âge de l'ancienneté du départ à la retraite est de :

- 65 ans pour les Cadres et ETAM
- 62 ans pour les Ouvriers

B. Autres informations

1. Rémunération des dirigeants

Directoire :

Au 31 Mars 2012, le Directoire n'existe plus.Il a été remplacé par un conseil d'administration présidé par Monsieur Daniel VELASCO.

Conseil d'administration :

Les Membres du Conseil d'administration ne sont pas rémunérés au titre de leur mandat.

2. Effectif moyen de l'exercice

	Personnel salarié	Dont Hommes / Femmes	
Cadres et Agents de maîtrise	32	16	16
Employés / ouvriers	25	8	17
Total	**57**	**24**	**33**

3. Aspects environnementaux

En l'absence de structure industrielle, la société CESAR SA n'est pas concernée par la prise en considération des problématiques liées aux aspects environnementaux.

4. Eléments postérieurs à la clôture de l'exercice

Dans le cadre de la procédure de Redressement Judiciaire, l'entreprise va déposer un plan de continuation qui sera soumis à l'homologation du Tribunal de commerce de Bobigny le 5 février 2013. Le management considère que le plan présenté par la société a de bonnes chances de recueillir un accord favorable du Tribunal sur la poursuite de l'activité. Le tribunal de commerce de Bobigny a examiné le plan de redressement de la SA CESAR le 5 février 2013. Il a mis sa décision en délibéré au 27 février 2013. Monsieur le Procureur de la République, le Mandataire judiciaire Maître Danguy et l'Administrateur Judiciaire Maître Blériot ont donné un avis favorable à l'adoption de ce plan, de sorte que la décision est attendue avec un optimisme raisonnable. En conséquence les comptes ont été établis selon la convention de continuité de l'exploitation.

5. Autres informations

La société CESAR SA est la société mère du groupe et réalise des comptes consolidés

C. Flux de trésorerie

	31-mars-12	31-mars-11
FLUX DE TRESORERIE LIES A L ACTIVITE		
Résultat net	(6 041)	(24 602)
Mouvements sur amortissements et provisions	678	3 373
Mouvements sur provisions des sociétés absorbées	0	0
Plus value sur cessions d'actif immobilisé	0	1 824
Ecart de conversion	-634	811
Abandon de créance BCP	0	0
(Profit) ou perte sur abandon de créances (Disguise et CESAR ASIA) JOKER.		-413
Restructuration	0	0
Provisions (ou reprise des provisions) à Long Terme	594	2 646
MARGE BRUTE D AUTOFINANCEMENT	**(5 403)**	**(16 361)**
VARIATION DES POSTES BFR D EXPLOITATION		
Stocks	2 247	1 179
Clients	(64)	(3 187)
Autres créances	4 009	4 394
Fournisseurs et comptes rattachés	(108)	(275)
Autres dettes	(1 288)	82
TOTAL VARIATION BFR	4 796	2 194
FLUX DE TRESORERIE LIES A L ACTIVITE	**(607)**	**(14 167)**
Cessions d'immobilisations	0	0
Acquisitions d'immobilisations	(29)	(122)
Remboursement Filiales Prêts		
Acquisitions Titres de Participations	0	0
Remboursement de Dépôts et Cautionnements (ou actifs associés)	(3)	9
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS D INVEST.	**(32)**	**(113)**
Emission d'emprunt lié au refinancement	-	-
Remboursement d'emprunts et autres		
dont variation de change	-	-
Augmentation de capital et primes y afférents	7 032	5 528
Augmentation des réserves	-	-
Compte courant	(110)	4 132
Distribution de dividendes		
FLUX LIES AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT	**6 922**	**9 660**
VARIATION NETTE DE TRESORERIE	6 283	(4 620)

La marge brute d'autofinancement de l'exercice est négative pour -5 403K euros contre -16 361K euros l'exercice précédent.
La variation du Besoin en Fonds de Roulement est positive pour 4 796K euros.
Les flux de trésorerie liés à l'activité sontalors négatifs de 607K euros.
Les flux de trésorerie liés aux opérations d'investissements principalement composées des acquisitions d'immobilisations sont négatifs pour 32K euros.

L'augmentation de capital pour 7 032K euros et la variation des comptes courants nets pour -110Kcomposent les flux liés aux opérations de financement pour un total de 6 922K euros.
La variation nette de trésorerie est positive de 6 283K euros.

D. Filiales et participations

Informations Financières Filiales et participations	Capital (en devises)	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats (en devises)	Quote-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus (Euros) Brute	 Nette (*)	Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés	Montant des avals et cautions donnés par la société en Euros	Chiffre d'affaires H.T. du dernier exercice écoulé (Euros)	Résultat du dernier exercice écoulé (Euros)	Monnaie
1. Filiales (+ de 50% du capital détenu par la société) :										
CESAR Inc.	337 812	433 430	100,00	311 993	0				0	USD
JOSMAN Sl.	60 101	1 944 303	100,00	1 559 271	0		3 400 000	6 340 854	(1 063 958)	EUR
CESAR UK	2 100 000	(2 454 404)	100,00	2 596 908	0	876 579		0	0	GBP
DISGUISE	25 555 952	(12 474 525)	100,00	15 868 976	0			0	0	USD
CESAR GERMANY HOLD	25 000	(12 015 663)	100,00	5 525 000	0	14 934 869		0	0	EUR
CARNAVAL	3 500 000	(3 571 947)	100,00	2 192 360	0	0			0	MUR
FESTIVAL	34 480 000	7 812 738	96,77	4 867 195	3 225 285	0	1 601 000	8 229 302	541 439	MGA
CESAR ASIA	1 000 000	11 717 372	99,90	2 041 729	0	0			0	HKD
JOKER	102 257	906 866	100,00	1 364 396	200 000	342 992	3 135 000	4 307 553	140 915	EUR
FESTIVEO	23 000	(245 591)	60,00	50 000	50 000			1 427 106	(390 789)	EUR
LA TREMOLIERE	3 500 000	(605 426)	75,00	976 509	0	10 005	0	0	0	MUR
Total				**37 354 337**	**3 475 285**	**16 164 445**	**8 136 000**			

(*) La valeur nette des titres correspond à :

La valeur brute des titres : 37 354K€

- Les provisions pour dépréciation des titres : - 23 963K€
- Soit une valeur nette comptable de :13 391 K€
- Les comptes courants et autres créditeurs :9 916 K€

- Soit une position nette de :3 475 K€

IDENTIFICATION DES FILIALES

Nom des sociétés	Siège social
CARNAVAL Ltd	Zone Industrielle de Port Louis Goodlands Ile MAURICE
CESAR GERMANY HOLDING Gmbh	Am Bleichanger 1 96450 Coburg Allemagne
CESAR Inc	200 Fifth Avenue Suite 430 NEW YORK U.S.A
CESAR UK	16 Tesla Court Innovation Way,Lynch Wood-PETERBOROUGH- Cambridge PE2 6FL Angleterre
DISGUISE HOLDING CORPORATION	32,Lockerman sq,Suite L-100 City of Dover,County of kent 19201 Delaware U.S.A 11906 TECH CENTER COURT POWAY CA 92064 USA CALIFORNIE
CESAR ASIA	Room 1108-11,11th floor,TOWER 1,The Gateway,25 Canton Road,Tsim Sha Tsui Sha Tsui KowLoon HONG KONG 3/A XILAIDEN COMM.BLDG XIANXI ROAD CHANG ANTOWN 523846 DONGCHUAN CHINA
FESTIVAL SA	169,Bis Ambohipanja,Ankadikely Antanarivo 103 Madagascar
JOSMAN SI	Poligono Juyarco 46 03700 -Denia (Alicante) Espagne
JOKERr Srl	Via Morandi 177 40014 Crevalcore (BO) Italie
FESTIVEO	3, quai Vauban 25000 BESANCON

CESAR

Société Anonyme au capital de 8.626.559,40 €
Siège social : 59 rue de l'université, 93 160 Noisy le Grand
381 178 797 RCS BOBIGNY

COMPTES CONSOLIDES POUR LA PERIODE DU 1er AVRIL 2011 AU 31 MARS 2012

SUIVANT LE REFERENTIEL IFRS

Tous les montants sont exprimés en milliers d'euros (K€) sauf mention contraire

Table des matières

BILAN ACTIF 2
BILAN PASSIF 3
COMPTE DE RESULTAT 4
ETAT DU RESULTAT GLOBAL 5
VARIATION DES CAPITAUX PROPRES 5
TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE 6
ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDES 7
A - EVENEMENTS MAJEURS DE L'EXERCICE 7
B - REFERENTIEL COMPTABLE 9
C - MODALITES DE CONSOLIDATION ET INFORMATIONS SUR LE PERIMETRE DE CONSOLIDATION 10
D - METHODES ET REGLES D'EVALUATION 11
E - NOTES ANNEXES 17
1. COMPTES DE BILAN 17
1.1. Immobilisations incorporelles 17
1.2. Immobilisations corporelles 18
1.3. Immobilisations financières 19
1.4. Stocks et encours de production 19
1.5. Créances d'exploitation et comptes de régularisation 20
1.6. Trésorerie active 20
1.7. Capitaux propres 20
1.8. Provisions pour risques et charges et dépréciation 20
1.9. Emprunts et dettes financières 21
1.10. Dettes d'exploitation 21
2. COMPTE DE RESULTAT 22
2.1. Ventilation du chiffre d'affaires 22
2.2. Dotations nettes aux amortissements et provisions 22
2.3. Autres produits et charges opérationnels 22
2.4. Décomposition du résultat financier 23
2.5. Impôts différés 23
2.6. Preuve d'impôt 23
2.7. Information sectorielle 23
3. Autres informations 24
3.1. Engagements de licences donnés 24
3.2. Cautions et garanties données 24
3.3. Effectif du groupe à fin mars 2012 24
3.4. Rémunérations des Dirigeants 24
3.5. Honoraires des Commissaires aux Comptes 24
3.6. Instruments financiers dérivés 25
3.7. Evolution des devises 25
3.8. Passifs éventuels 26
4. Politique de gestion des risques 26
4.1. Risque de liquidité 26
4.2. Risque de change 26
4.3. Risque de crédit 27
F - EVENEMENTS POSTERIEURS 27

BILAN ACTIF

ACTIF*(en milliers d'euros)*	**Notes**	**31.03.2012**	**31.03.2011**
ACTIFS NON COURANTS			
Ecarts d'acquisition	1.1.1	36	36
Immobilisations incorporelles	1.1.4	364	723
Immobilisations corporelles	1.2.3	1 747	1 898
Immobilisations financières	1.3	269	599
Actifs d'impôts différés		55	420
Total des actifs non courants		**2 471**	**3 676**
ACTIFS COURANTS			
Stocks et encours	1.4	7 939	12 038
Clients et comptes rattachés	1.5	9 343	11 858
Autres créances et comptes de régularisation	1.5	7 979	8 966
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1.6	2 372	1 867
Total des actifscourants		**27 633**	**34 729**
TOTAL ACTIF		**30 104**	**38 406**

BILAN PASSIF

PASSIF*(en milliers d'euros)*	**Notes**	**31.03.2012**	**31.03.2011**
CAPITAUX PROPRES			
Capital	1.7	8 627	3 358
Primes		51 508	49 745
Réserves consolidées		(51 995)	(34 868)
Résultat consolidé		(9 591)	(17 126)
Réserve de Conversion		(4 677)	(5 178)
Total capitaux propres (part du groupe)		**(6 127)**	**(4 069)**
Intérêts minoritaires		(85)	58
Total capitaux propres Consolidés	**1.7**	**(6 212)**	**(4 012)**
PASSIFS NON COURANTS			
Emprunt et dettes financières - part à +1an	1.9	1 469	1 712
Passifs d'impôts différés			56
Provisions pour risques et charges non courant	1.8	5 080	2 930
Total des Passifs non courants		**6 549**	**4 698**
PASSIFS NON COURANTS			
Emprunts et dettes financières - part à -1an	1.9	4 950	10 975
Fournisseurs et comptes rattachés	1.10	9 062	8 660
Autres dettes et comptes de régularisation	1.10	15 755	18 084
Total des Passifs courants		**29 767**	**37 718**
TOTAL PASSIF		**30 104**	**38 406**

COMPTE DE RESULTAT

	Notes	31.03.2012	31.03.2011
CHIFFRE D'AFFAIRES NET*(en milliers d'euros)*	**2.1**	**24 252**	**34 222**
Achats consommés		(10 588)	(12 427)
Autres charges d'exploitation		(9 214)	(14 263)
Impôts, taxes, versements assimilés		(300)	(492)
Charges de personnel		(5 566)	(8 981)
Dotations/reprises amortissements - provisions	2.2	(1 705)	(4 763)
Autres charges et produits d'exploitation		(2 305)	(3 528)
RESUTAT OPERATIONNEL COURANT		**(5 426)**	**(10 232)**
Autres produits opérationnels	2.3	1 247	1 723
Autres charges opérationnelles	2.3	(3 920)	(7 373)
RESULTAT OPERATIONNEL		**(8 099)**	**(15 882)**
Produits financiers		15	85
Charges financières		(659)	(1 175)
Coût de l'endettement financier net	**2.4**	**(644)**	**(1 090)**
Autres produits et charges financières	2.4	(712)	(118)
Impôts sur les résultats/impôt différé	2.6	(280)	(72)
RESULTAT NET		**(9 735)**	**(17 162)**
Part revenant aux minoritaires		(144)	(36)
Résultat net (part du groupe)		**(9 591)**	**(17 126)**
Résultat par action (en euros)		(0,16934)	(0,766707)
Résultat dilué par action (en euros)		(0,19985)	(0,469542)
Nbre actions		57 486 541	22 384 027
Nbre moyen d'action en circulation dilué		48 711 098	36 550 490

ETAT DU RESULTAT GLOBAL

En K€	31-mars-12	31-mars-11
Résultat net	**-9 735**	**-17 162**
Ecarts de conversion	501	-606
Autres éléments du résultat global	**501**	**-606**
Résultat global	**-9 234**	**-17 768**
dont :		
Part du Groupe	-9 233	-17 730
Part des minoritaires	-1	-38

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

(en milliers d'euros)	Capital social	Prime	Réserves consolidées	Résultat	Ecart de conversion	Total capitaux propres Groupe
Solde au 31 Mars 2010	2 504	48 806	(31 812)	(6 405)	(4 572)	8 522
Autres variations		(267)	(120)		(606)	(993)
Augmentation capital	853	4 674				5 527
Affectation résultat 09/10		(3 468)	(2 937)	6 405		
Résultat de l'exercice				(17 126)		(17 126)
Solde au 31 Mars 2011	**3 357**	**49 744**	**(34 869)**	**(17 126)**	**(5 178)**	**(4 069)**
Autres variations					501	501
Augmentation capital	5 270	1 764				7 034
Affectation résultat 10/11			(17 126)	17 126		-
Résultat de l'exercice				(9 591)		(9 591)
Solde au 31Mars 2012	**8 627**	**51 508**	**(51 995)**	**(9 591)**	**(4 677)**	**(6 127)**

	Montant (en K€)
Intérêts minoritaires au 31 Mars 2011	59
Résultat de l'exercice	(144)
Variations de périmètre	
Intérêts minoritaires au 31 Mars 2012	**(85)**

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE

	31.03.2012	31.03.2011
Résultat net des sociétés intégrées*(en milliers d'euros)*	(9 591)	(17 126)
Part des minoritaires	(144)	(36)
- amortissements et provisions	3 489	4 355
- variation des impôts différés	198	
- plus-values ou moins values de cession		1 290
CAPACITE AUTOFINANCEMENT	**(6 048)**	**(11 517)**
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence		
Incidence de la variation du BFR lié à l'activité	7 222	(2 300)
Flux net de trésorerie généré par l'activité	**1 173**	**(9 217)**
Acquisition d'immobilisations	(280)	(430)
Cession d'immobilisations – Remboursement	345	839
Incidence des variations de périmètre	(1)	
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	**64**	**409**
Augmentation de capital en numéraire	7 032	5 278
Remboursements d'emprunts – Diminution des dettes financières diverses	(256)	(197)
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	**6 776**	**5 081**
Incidences des variations de taux de change	3	(1 125)
Variation de trésorerie	**8 016**	**(4 852)**
Trésorerie d'ouverture	**(10 594)**	**(5 742)**
Trésorerie de clôture	**(2 578)**	**(10 594)**

k€	mars-12
Trésorerie active	2 372
Trésorerie passive	- 4 950
Trésorerie clôture	**- 2 578**

ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDES

Annexe au bilan consolidé clos au 31 Mars 2012 présentant un total de bilan de 30 104 milliers d'euros et un résultat net (9 735) milliers euros. La part du groupe est de (9 591) milliers d'euros.

Les états financiers consolidés du groupe César pour l'exercice 2011-2012 clos le 31 mars 2012 comprennent CESAR SA, la société mère de droit Français, et ses filiales. Ils ont été arrêtés par le conseil d'administration le 4 février 2013.

A - EVENEMENTS MAJEURS DE L'EXERCICE

Préambule

Les comptes annuels des exercices clos les 31 mars 2011 et 31 mars 2012 ont été arrêtés au cours de la même séance de conseil d'administration réuni le 4 février 2013, avec un recul de plus de 18 mois concernant l'exercice 2010-2011 et de près d'un an pour l'exercice 2011-2012, et ce en raison de la survenance des évènements majeurs exposés dans l'annexe 2010-2011 et repris ci-après. La plupart des écritures liées à ces évènements ont été prises en compte dans les états financiers de l'exercice clos le 31 mars 2011.

Procédure de Redressement Judiciaire

A la date du 29 juillet 2011, la société CESAR a déclaré la cessation de ses paiements au Greffe du tribunal de commerce de Bobigny aux fins d'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire.

Le tribunal a fixé la date de cessation de paiement provisoirement au 19 juillet 2011, et ouvert une procédure de Redressement judiciaire à compter du 10 août 2011 pour une période d'observation de 6 mois jusqu'au 10 février 2012.

Par jugement du 1er février 2012, le tribunal a prononcé une prolongation de cette période d'observation au 10 août 2012 puis par jugement du 4 juillet 2012 une nouvelle prolongation de la période d'observation au 10 février 2013.

Conséquemment les filiales de du groupe CESAR de droit allemand ont été également placées en procédure collective et par prudence les immeubles détenus en Allemagne ont été dépréciés intégralement.

Par ailleurs, par ordonnance du 10 février 2012, le tribunal de commerce de Bobigny a désigné un expert afin de déterminer la date réelle de l'état de cessation des paiements de CESAR. Le 12 septembre 2012 ce même tribunal a fixé la date de cessation de paiement au 10 février 2010.

Le passif provisoire déclaré à ce jour s'élève à 15 Millions d'euros mais est susceptible de modifications importantes.

Restructuration

En raison des évènements précités, des mesures de réorientations stratégiques et de réorganisation ont dû être prises se traduisant notamment par la fermeture du siège social de Saint-Denis et le regroupement des services sur le site de Saumur, l'arrêt de l'activité en Allemagne, en Grande Bretagne et en Chine et la fermeture de ces établissements.

Crise économique et financière

En raison du ralentissement de l'activité et notamment en Europe du sud, des pertes de valeur (1,2M€)ont été constatées sur l'actif net consolidé de notre filiale Italienne pour la ramener à sa valeur recouvrable. De même les impôts différés actifs constatés sur le périmètre espagnol ont été annulés, leur récupération étant compromise (0,4M€). Enfin, une défaillance de ces deux filiales pourraient avoir des conséquences en chaîne sur la filiale de production Festival à Madagascar qui présentaient des créances à leur égard de 1,8M€ au 31 mars 2012.

Transfert du marché de cotation des actions CESAR de Euronext Paris sur Alternext

Le 27 avril 2011, les actions de la société CESAR ont été transférées sur le marché Alternext de NYSE-Alternext. Le groupe a décidé de continuer de présenter ses comptes selon le référentiel IFRS.

Opérations sur le capital

Une augmentation de capital avec maintien du DPS d'un montant de 6 104 785,20 €, a été lancée par CESAR le 17 mai 2011.

24.574.454 actions ont été souscrites à titre irréductible et 11.908.511 actions ont été souscrites à titre réductible, soit un total de demandes de 36 482 965 actions.

Le Directoire a décidé d'exercer l'intégralité de la clause d'extension, ce qui a porté le nombre d'actions émises à 35.102.514.

Le montant total de la levée de fonds s'établit à 7.020.502,80€, soit 35 102 514 actions à un prix de 0,20€.

L'émission et le règlement-livraison des actions nouvelles sont intervenus le premier juillet 2011. L'admission aux négociations sur le marché NYSE - Alternext des actions nouvelles qui ont été assimilées aux actions existantes et négociées sur la même ligne de cotation que les actions anciennes de CÉSAR (Code ISIN FR00105400997) s'est faite à partir du 4 juillet 2011.

A la clôture de l'exercice, compte tenu de l'exercice de BSAR, le nombre total d'actions composant le capital de CESAR a été porté à 57.510.396.

Continuité d'exploitation

Dans le cadre de la procédure de Redressement Judiciaire, l'entreprise a déposé un plan de continuation qui sera soumis à l'homologation du Tribunal de commerce de Bobigny le 5 février 2013. Le management considère que le plan présenté par la société a de bonnes chances de recueillir un accord favorable du Tribunal sur la poursuite de l'activité. Il a mis sa décision en délibéré au 27 février 2013. Monsieur le Procureur de la République, le Mandataire judiciaire Maître Danguy et l'Administrateur Judiciaire Maître Blériot ont donné un avis favorable à l'adoption de ce plan, de

sorte que la décision est attendue avec un optimisme raisonnable. En conséquence les comptes ont été établis selon la convention de continuité de l'exploitation.

Date d'approbation des comptes

Dans ce contexte et du fait des restructurations opérées, deux demandes de prorogation de tenue de l'assemblée d'approbation des comptes ont été demandées et acceptées par le Tribunal de commerce dont la dernière en date a fixé la date de tenue de l'assemblée au plus tard le 31 mars 2013.

B - REFERENTIEL COMPTABLE

Les états financiers consolidés du Groupe CESAR clos le 31 mars 2012 ont été établis en conformité avec le référentiel IFRS (International Financial Reporting Standards), tel que publié par l'IASB et adopté par l'Union Européenne, et présenté en détail sur le site internethttp://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias/index_fr.htm.

Le référentiel IFRS comprend les normes IFRS, les normes IAS (International Accounting Standards), ainsi que leurs interprétations IFRIC (International Financial ReportingInterpretationsCommitte).

Normes et interprétations nouvelles, révisées ou amendées d'application obligatoire

Les états financiers du Groupe ne sont pas affectés par l'entrée en vigueur des normes et interprétations nouvelles, révisées ou amendées d'application obligatoire le 1er avril 2011 dans l'Union européenne.

- parties liées (IAS 24);
- présentation des états financiers (amendements à IAS 1) ;
- extinction de passifs financiers avec des instruments de capitaux propres (IFRIC 19) ;
- paiements d'avance d'exigences de financement minimal (IFRIC 14).

Nouvelles normes et interprétations non encore d'application obligatoire

Le Groupe n'a pas opté pour une application anticipée dans les états financiers consolidés au 31 mars 2012 des textes suivants déjà publiés par l'IASB mais non encore approuvés par l'Union européenne :

- instruments financiers : classement et évaluation des actifs financiers (IFRS 9) ;
- états financiers consolidés (IFRS 10) ;
- accords conjoints (IFRS 11) ;
- informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités (IFRS 12) ;
- participations dans des sociétés associées et des coentreprises (IAS 28 révisée) ;
- évaluation à la juste valeur (IFRS 13) ;
- avantages au personnel (IAS 19 amendée) ;
- informations à fournir sur les instruments financiers (amendements à IFRS 7).

Changement de présentation du compte de résultat

Le compte de résultat qui était présenté, jusqu'au 31 mars 2011, par fonction est désormais présenté par nature de charges. Les notes annexes détaillaient néanmoins les charges opérationnelles par nature, en particulier les charges de personnel, les dotations aux amortissements et provisions.

C - MODALITES DE CONSOLIDATION ET INFORMATIONS SUR LE PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Informations relatives au périmètre de consolidation

Les états financiers consolidés regroupent, par intégration globale, les comptes de toutes les filiales dans lesquelles le Groupe CESAR détient, directement ou indirectement, le contrôle exclusif. Le Groupe estime détenir le contrôle exclusif dès lors qu'il a la capacité à diriger les politiques opérationnelles et financières de ses filiales, indépendamment du pourcentage de détention.

L'intégration globale permet de prendre en compte, après élimination des opérations et résultats internes, l'ensemble des actifs, passifs et éléments du compte de résultat des sociétés concernées. La part des résultats et des capitaux propres revenant aux sociétés du Groupe est isolée de celle revenant aux minoritaires.

Toutes les transactions intervenues dans la période entre les sociétés intégrées sont éliminées.

Il n'y a pas eu de variation de périmètre au cours de l'exercice.

Les sociétés dont les activités ont été arrêtées, cédées ou reprises par d'autres sociétés du groupe, sont maintenues dans le périmètre de consolidation en attente de leur liquidation définitive. Voir tableau ci-dessous :

Nom des sociétés	Pays	Détention	Capital Social	Activité
Cesar Deutschland GmbH	Allemagne	100%	127,823 EUR	Sans activité
Cesar Germany Holding GmbH	Allemagne	100%	25,000 EUR	Sans activité
Hilmar Krautwurst GmbH & Co KG	Allemagne	100%	511,292 EUR	Sans activité
Hilmar Krautwurst Verwaltung	Allemagne	100%	102,258 EUR	Sans activité
Krautwurst Beteiligungs Mbh	Allemagne	100%	25,565 EUR	Sans activité
Cesar Asia	Chine	99.90%	1,000,000 HKD	Sans activité
Josman S,l.	Espagne	100%	60,101 EUR	Fabrication & commercialisation de panoplies, masques & sacs
Cesar, Inc.	Etats-Unis	100%	337,812 USD	Sans activité
Disguise Holding Corporation	Etats-Unis	100%	25,555,950 USD	Sans activité
César S.A.	France	100%	8,626,559 EUR	Holding
Festiveo	France	60%	23,000 EUR	Négoce
Cesar UK LTD	Grande Bretagne	100%	2,100,000 GBP	Sans activité
Carnaval Ltd.	Ile Maurice	100%	3,500,000 MUR	Sans activité
LA TREMOLIERE	Ile Maurice	75%	3,500,000 MUR	Sans activité
Joker S.r.l.	Italie	100%	102,257 EUR	Commercialisation de panoplies, masques & jouets
Festival S.A.	Madagascar	96.77%	34,480,000 MGA	Fabrication de panoplies, tentes & maisons, tissage & teinture de tissus

D - METHODES ET REGLES D'EVALUATION

Bases de préparation

La monnaie fonctionnelle et de présentation des états financiers est l'euro. Tous les états financiers présentés sont arrondis au millier d'euros le plus proche.

Ils sont préparés sur la base du coût historique à l'exception des actifs et passifs suivants évalués à leur juste valeur : instruments financiers dérivés, instruments financiers détenus à des fins de transaction.

SEGMENTS OPERATIONNELS

En application d'IFRS 8 – Secteurs opérationnels, l'information sectorielle présentée est établie sur la base des données de gestion interne communiquées aux membres du Directoire, principaux décideurs opérationnels du Groupe. Les secteurs opérationnels sont suivis individuellement en termes de reporting interne, suivant des indicateurs communs. Les données chiffrées publiées et issues du reporting interne sont établies en conformité avec le référentiel IFRS appliqué par le Groupe pour ses états financiers consolidés.

Les secteurs d'activité du Groupe se décomposent en une activité Europe du Nord qui regroupe les activités de commercialisation en France, Grande-Bretagne et Allemagne ; une activité Europe du Sud qui regroupe les activités de commercialisation en Espagne et en Italie, et une activité à Madagascar qui regroupe les activités de fabrication et les ventes Export.

Les trois indicateurs repris dans la note 5.13 sont :

- les ventes nettes
- le résultat opérationnel courant
- le résultat net
- le total de l'actif

CONVERSION DES ETATS FINANCIERS DES FILIALES ETRANGERES EXPRIMES EN DEVISES

Les actifs et passifs des sociétés du Groupe libellés en devises étrangères, et ne faisant pas l'objet de couverture, sont convertis en euros, en appliquant le cours de change en vigueur à la date de clôture.

Les produits et charges du compte de résultat et les flux du tableau des flux de trésorerie ont été convertis au cours moyen trimestriel de la devise pour la période considérée.

Les écarts de conversion qui en résultent font l'objet d'une inscription en capitaux propres

OPERATIONS EN DEVISES

Les transactions libellées en devises sont converties au taux de change en vigueur au moment de la transaction. En fin d'exercice, les actifs et passifs monétaires libellés en devises sont convertis au taux de change de clôture. Les écarts de change correspondant sont inscrits en charges ou produits financiers.

Les différences de change entre le montant des dividendes versés par certaines filiales étrangères, convertis au cours moyen des périodes concernées, et le montant des dividendes reçus par la mère, convertis au taux du jour de l'encaissement, sont portés dans les capitaux propres au poste écart de conversion.

REGROUPEMENT D'ENTREPRISE – ECART D'ACQUISITION

Les écarts d'acquisition représentent la différence entre le prix d'acquisition, majoré des éventuels coûts connexes, des titres des sociétés consolidées et la quote-part du Groupe CESAR dans la juste valeur de leurs actifs et passifs achetés à la date de prise de contrôle.

Les écarts d'acquisition ne sont pas amortis. Ils font l'objet de tests de valeur au moins une fois par an. Pour ce test annuel, la méthodologie retenue consiste principalement à comparer les valeurs recouvrables de chaque U G T (Unités Génératrices de Trésorerie) aux actifs nets correspondant, y compris les écarts d'acquisition. Ces valeurs recouvrables sont essentiellement déterminées à partir de projections actualisées de flux de trésorerie futurs d'exploitation et d'une valeur terminale. Des tests de dépréciation complémentaires sont effectués si des évènements ou circonstances particulières indiquent une perte de valeur potentielle.

Au regard de l'organisation du groupe, chaque société du périmètre constitue une Unité Génératrice de Trésorerie.

Dans le cas où le montant recouvrable est inférieur à la valeur nette comptable, une perte de valeur est comptabilisée, par le biais d'une provision pour dépréciation, pour la différence entre ces deux montants. La dépréciation de l'écart d'acquisition n'est pas réversible.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Seuls les éléments dont le coût peut être déterminé de façon fiable et pour lesquels il est probable que les avantages économiques bénéficieront au Groupe sont comptabilisés en immobilisations.

Lorsque des évènements ou modifications d'environnement de marché indiquent un indice de perte de valeur des immobilisations incorporelles et corporelles, celles-ci font l'objet d'une revue détaillée afin de déterminer si leur valeur nette comptable est inférieure à la valeur recouvrable.

La valeur recouvrable est définie comme la plus élevée de la juste valeur, diminuée du coût de cession, et de la valeur d'utilité. La valeur d'utilité est déterminée par actualisation des flux de trésorerie futurs attendus de l'utilisation du bien et de sa cession.

Dans le cas où le montant recouvrable est inférieur à la valeur nette comptable, une perte de valeur est comptabilisée, par le biais d'une dépréciation, pour la différence entre ces deux montants. Les pertes de valeur relatives aux immobilisations corporelles et incorporelles à durée de vie définie peuvent être reprises ultérieurement si la valeur recouvrable redevient plus élevée que la valeur nette comptable ainsi dépréciée.

FRAIS DE CREATION

Les coûts de développement relatifs à la conception de modèles précédemment inscrits à l'actif du bilan, pour partie liés à des produits devenus inactifs ont été amortis en totalité. Cette méthode ne sera plus retenue par le Groupe.

MARQUES

Les marques figurant à l'actif ont été dépréciés quasiment intégralement.

AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les autres immobilisations incorporelles regroupent les investissements en logiciels informatiques.
Les logiciels sont amortis au linéaire sur une durée de 3 ans.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition, diminué des amortissements cumulés et des pertes de valeurs constatées, le cas échéant.

Les amortissements des immobilisations corporelles sont pratiqués en fonction de la durée de consommation prévisionnelle des avantages économiques liés à leur utilisation. Ces durées sont estimées de la façon suivante selon les biens :

- terrains	N/A
- agencements et aménagements de terrains	Linéaire 5 à 15 ans
- constructions	Linéaire 20 ans

- installations techniques, outillages et matériels industriels	Linéaire 5 à 10 ans
- matériels de transport	Linéaire 4 à 5 ans
- installations et agencements divers	Linéaire 5 à 10 ans
- matériels de bureau et informatique	Linéaire 3 à 5 ans
- mobilier	Linéaire 5 à 10 ans

Les dotations aux amortissements sont comptabilisées au compte de résultat sur une ligne spécifique, incluse dans le Résultat Opérationnel Courant.

Conformément à la norme IAS 17, les biens pris en location - financement sont immobilisés lorsque les contrats de location ont pour effet de transférer à la société la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de ces biens. Les actifs détenus en vertu de ces contrats sont amortis sur leur durée d'utilisation.

Les contrats de location ne possédant pas les caractéristiques d'un contrat de location-financement, sont comptabilisées comme des contrats de location opérationnelle, et seuls les loyers sont enregistrés en résultat.

Les constructions sont pour partie constituées du retraitement des contrats de crédit-bail.

Les installations techniques sont constituées principalement de machines et outillages industriels affectés aux façonnages.

IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Les titres de participation dans des sociétés non consolidées sont comptabilisés à leur juste valeur. Si cette juste valeur n'est pas déterminable de façon précise, ces titres sont comptabilisés à leur coût d'acquisition. Les variations de juste valeur sont enregistrées en capitaux propres.

Les immobilisations financières sont, pour l'essentiel, composées de dépôts et cautionnements inscrits à leur valeur d'origine.

Les immobilisations financières font l'objet de dépréciation si elle s'avère nécessaire en comparaison de leur valeur historique avec leur valeur probable de réalisation.

STOCKS

Conformément à la norme IAS 2 « Stocks », les stocks sont évalués en coût unitaire moyen pondéré, au plus faible de leur coût et de leur valeur nette de réalisation. La valeur nette de réalisation est le prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité, diminué des coûts estimés pour l'achèvement et des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente.

Les stocks de produits finis sont évalués à leur prix de revient. Les stocks de matières premières sont évalués à leur prix d'achat majoré de frais d'approche. Ces évaluations sont corrigées des marges bénéficiaires réalisées sur les ventes entre sociétés du Groupe.

Une dépréciation est comptabilisée pour les articles dont le coût est supérieur à la valeur nette probable de réalisation.

Tous les articles hors catalogues sont dépréciés au moins à 60% à cela s'ajoute sur tous les produits une dépréciation liée à l'obsolescence qui se calcule de la manière suivante : inventaire dont la rotation est estimée supérieure à 4 ans de chiffre d'affaires, dépréciation de 20% ; inventaire dont la rotation est estimée supérieure à 5 ans de chiffre d'affaires, dépréciation de 30% ; inventaire dont la rotation est estimée supérieure à 6 ans de chiffre d'affaires, dépréciation de 40% ; inventaire dont la rotation est estimée supérieure à 7 ans de chiffre d'affaires, dépréciation de 50%.

IMPOTS SUR LES RESULTATS

La charge d'impôt portée au compte de résultat est constituée de l'impôt exigible sur les résultats dû au titre de la période concernée et de toute autre charge ou produit d'impôt différé.

Les impôts différés sont calculés selon la méthode bilantielle du report variable sur les différences temporelles entre la valeur comptable des actifs et passifs, et leur valeur fiscale. Les impôts différés sont calculés avec les taux d'impôt attendus sur l'exercice au cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif réglé.

Les impôts différés actif et passif sont compensés au niveau de chaque entité. Lorsque le solde correspond à une créance, cette créance est comptabilisée s'il est probable que l'entité disposera de bénéfices imposables futurs sur lesquels elle pourra imputer les actifs d'impôts.

CLIENTS

La juste valeur des clients et comptes rattachés est considérée comme identique à leur valeur nette comptable en raison du fort degré de liquidité des postes.

Le Groupe procède à des opérations d'affacturage aux termes desquelles les créances commerciales concernées sont données à un factor contre règlement de leur montant et sous déduction de commissions et agios. En raison de la nature des contrats, les créances concernées par ce financement sont présentées dans le poste « clients », et le financement correspondant au passif du bilan dans le poste « emprunts et dettes financières ».

CREANCES ET DETTES

Les créances sont évaluées à leur valeur nominale sous déduction des éventuelles dépréciations liées à des risques d'irrécouvrabilité.

Les créances et dettes en devise sont évaluées au taux de change de la dite devise à la date de clôture de l'exercice social.

Les avances sur licences sont inscrites en « débiteurs divers ». Elles sont amorties en fonction du chiffre d'affaires réalisé sur une durée ne pouvant excéder la durée du contrat. En cas de risque de non atteinte des objectifs de chiffre d'affaires les minimums garantis activés font l'objet d'une dépréciation.

COMPTES DE REGULARISATION ACTIF

Les comptes de régularisation actif sont constitués des charges comptabilisées d'avance dont les prestations seront réalisées sur les exercices suivants.

EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES

Les emprunts sont initialement comptabilisés à la juste valeur d'origine, diminuée des coûts de transaction qui leur sont directement attribuables.

A chaque clôture, les emprunts sont évalués au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif et sont ventilés au bilan en :

- dettes financières non courantes pour la part exigible à plus d'un an ;
- dettes financières courantes pour la part remboursable à moins d'un an.

CAPITAUX PROPRES

Les capitaux propres enregistrent notamment les écarts de conversion. Ces écarts résultent, d'une part, de l'incidence de l'évolution des devises sur les actifs et passifs historiques des sociétés dont les comptes sont libellés en devises et, d'autre part, de la différence entre les taux utilisés pour la conversion des comptes de résultat et ceux utilisés pour la conversion des comptes du bilan.
Au 31 mars 2012, le capital social était fixé à la somme de 8 626 559 euros divisé en 57.510.396 actions de 0,15 € de valeur nominale chacune, toutes de même catégorie et entièrement libérées.

PROVISIONS

Une provision est comptabilisée lorsque le Groupe a une obligation à l'égard d'un tiers à la clôture ou qu'il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente.

Les provisions pour risques et charges sont comptabilisées sur la base de l'évaluation la plus probable du passif.

Les provisions pour risques et charges sont réparties en « courant » et « non courant ». A ce titre, les impôts différés passif et la provision pour indemnités de départ à la retraite sont notamment qualifiés de « passif non courant ».

ENGAGEMENTS DE RETRAITE ET AUTRES AVANTAGES LONG TERME

En accord avec les lois sociales des pays dans lesquels il est implanté, le Groupe participe à des régimes de retraites, de préretraites ou d'indemnités de départ. Pour les régimes de base et autres régimes à cotisations définies, le Groupe CESAR comptabilise en charges les cotisations à payer lorsqu'elles sont dues.

Les engagements de retraites et assimilés sont évalués suivant la méthode des unités de crédits projetés. Selon cette méthode, chaque période de service donne lieu à une unité supplémentaire de droits à prestations, évaluée séparément pour obtenir l'obligation finale. Cette obligation, charges sociales comprises, est ensuite actualisée.
Les engagements de retraite sont constatés sur les sociétés françaises et allemandes.
Au 31 mars 2012, l'engagement de l'Allemagne a été valorisé par un actuaire et celui de la France a été révisé en fonction de l'évolution des effectifs (plans sociaux).

STOCKS OPTIONS

Au 31 mars 2012 il n'existe pas d'options de souscription ou d'achat d'actions attribuables aux employés, celles-ci étant devenues caducs.

COMPTE DE RESULTAT

Le Groupe CESAR a opté pour la présentation du compte de résultat par nature.

CHIFFRE D'AFFAIRES

Le produit des ventes est enregistré s'il est probable que les avantages économiques associés aux transactions iront au Groupe et si le montant des produits et des coûts encourus ou à encourir sur la transaction peuvent être évalués de façon fiable.

Le produit des activités ordinaires est évalué à la juste valeur de la contrepartie reçue. Les remises commerciales et rabais accordés aux clients sont déduits pour déterminer cette juste valeur.

Les sociétés du Groupe, César en France et Allemagne, Joker et Josman, s'engagent dans certains cas à reprendre auprès de leurs clients et distributeurs les produits invendus ou périmés.
Conformément à la norme IAS 18, le produit des activités ordinaires provenant de telles ventes est comptabilisé lorsque les risques et avantages inhérents à la propriété ont été transférés. Lorsque le Groupe conserve les risques et avantages inhérents à la propriété des produits, aucun produit des activités ordinaires n'est reconnu, une dette vis-à-vis du client est comptabilisée en réduction des créances clients et les produits sont conservés en stocks. Le taux de retour retenu pour l'établissement de ces estimations est calculé sur la base de statistiques.

RESULTAT OPERATIONNEL

Le résultat opérationnel est constitué de la différence entre l'ensemble des charges et des produits ne résultant pas des activités financières, des sociétés mises en équivalence et de l'impôt.

AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPERATIONNELS

Les « Autres produits et charges opérationnels » sont des produits ou charges en nombre très limité, inhabituels, anormaux et peu fréquents, présentés de manière distincte dans le compte de résultat pour faciliter la compréhension de la performance opérationnelle du Groupe.

RESULTAT PAR ACTION ET RESULTAT DILUE PAR ACTION

Le résultat par action correspond au résultat net distribuable (Résultat net part du Groupe) divisé par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice.

Le calcul du résultat net dilué par action est semblable au calcul du résultat par action ajusté de l'impact maximal de la conversion des instruments dilutifs en actions ordinaires. Compte tenu de la situation actuelle du Groupe, les BSAR émis en avril 2010 ne seront plus exercés du fait de leur prix.

ESTIMATIONS

La préparation des comptes consolidés conformément aux principes IFRS généralement admis nécessite la prise en compte d'estimations et d'hypothèses faites par la direction du Groupe et affectant les montants d'actif et de passif figurants au bilan, les actifs et passifs éventuellement mentionnés en annexe, ainsi que les charges et les produits du compte de résultat.

Pour limiter les incertitudes, ces estimations et hypothèses sont revues à chaque clôture et confrontées aux réalisations et retours d'expérience ainsi qu'à d'autres facteurs jugés pertinents au regard des conditions économiques, afin de procéder à des ajustements d'hypothèses si nécessaire. Les effets des modifications sont immédiatement comptabilisés.

Le contexte actuel de forte dégradation de l'environnement économique et financier rend difficile l'appréhension des perspectives d'activité. Il est possible que les montants effectifs se révélant ultérieurement soient différents des estimations et des hypothèses retenues.

Ces estimations concernent principalement:

- L'évaluation des risques sur les litiges,
- La valorisation des retours,
- Les minimums garantis sur royalties,
- La valorisation des stocks.

E - NOTES ANNEXES

1. COMPTES DE BILAN

1.1. Immobilisations incorporelles

1.11 Ecarts d'acquisition

	Valeur brute au 31.03.2012	Dépréciation au 31.03.2012	Net
Total écart	23 831	23 794	36
Variation de périmètre			
Total des écarts d'acquisition 31.03.2012	**23 831**	**23 794**	**36**

L'écart d'acquisition résiduel correspond à la société Festivéo, filiale de commerce électronique.

1.12 Valeur brute des immobilisations incorporelles

	Valeur brute au 31.03.2011	Variation de change	Acquisitions	Cessions	Valeur brute au 31.03.2012
Frais établissement	102	4		(32)	74
Concessions,brevets,droits similaires	1 743	2	36		1 781
Fonds de commerce	22 955	1 425			24 380
Frais de recherche et développement	3 937	225			4 162
Autres immobilisations incorporelles	202	4	48		253
	28 939	**1 660**	**84**	**(32)**	**30 650**

1.13 Amortissements des immobilisations incorporelles

	Amortissements au 31.03.2011	Variation de change	Dotations	Reprises	Amortissements au 31.03.2012
Frais établissement	102	4		(32)	74
Concessions,brevets,droits similaires	1 372	2	156		1 530
Fonds de commerce	22 955	1 425			24 380
Frais de recherche et développement	3 710	222	248		4 180
Autres immobilisations incorporelles	76	6	41		123
	28 214	**1 659**	**445**	**(32)**	**30 286**

1.14 Valeur nette comptable des immobilisations incorporelles

VNC Immobilisations Incorporelles	V.N.C 31.03.2011	V.N.C 31.03.2012
Frais établissement	0	0
Concessions,brevets,droits similaires	371	251
Fonds de commerce	0	0
Frais de recherche et développement	227	-17
Autres immobilisations incorporelles	127	130
	725	**364**

Au 31 mars 2012, les marques et les frais de créations sont intégralement dépréciés.

1.2. Immobilisations corporelles

1.2.1. Valeur brute des immobilisations corporelles

	Valeur brute au 31.03.2011	Virements internes	Var.change	Acquisitions	Cessions	Valeur brute au 31.03.2012
Terrain	240					240
Constructions	7 799	4	43			7 845
Matériel et outillage	5 892	157	209	7		6 265
Autres immobilisations corporelles	4 239	9	161	20		4 429
Avances et acomptes	27	(19)		15		23
Immobilisations en cours	70	(151)		130		49
	18 267	**-**	**413**	**173**	**-**	**18 853**
Dont écarts d'évaluation affectés aux constructions	-					

1.2.2. Amortissements des immobilisations corporelles

	Amortissements au 31.03.2011	Var.change	Dotations	Reprises	Amortissements au 31.03.2012
Terrain	165				165
Constructions	6 862	41	152		7 055
Matériel et outillage	5 416	206	94		5 717
Autres immobilisations corporelles	3 924	159	86		4 169
	16 368	**407**	**332**		**17 106**
Dont écarts d'évaluation affectés aux constructions	-				

1.2.3. Valeur nette comptable des immobilisations corporelles

VNC Immobilisations Corporelles	V.N.C 31.03.2011	V.N.C 31.03.2012
Terrain	75	75
Constructions	937	790
Matériel et outillage	476	548
Autres immobilisations corporelles	314	258
Avances et acomptes	27	23
Immobilisations en cours	70	49
	1 899	**1 747**

Les immeubles détenus en Allemagne ont été cédés pour partie et le solde est déprécié (416K€) du fait de la procédure collective dont a fait l'objet la filiale allemande en conséquence du redressement judiciaire de César SA.

1.2.4. Immobilisations prises en crédit-bail

Un crédit-bail immobilier (sous forme de cession bail) de 800 000 euros (huit cent mille euros) hors taxe a été consenti par KBC BAIL IMMOBILIER au profit de CESAR SA pour le financement de divers immeubles à usage industriel sis à Saumur.
Au 31/03/2012 les données relatives à ce lease-back sont les suivantes :

- La valeur nette comptable au 31 mars 2011 est de 668 milliers d'euros
- Montants des loyers payés depuis le départ : 472K€ (dont capital 300K€)

- Loyers futurs
  - -1 an 119K€ (dont capital 88K€)
  - +1 an -5 ans 388K€ (dont capital 322K€)
  - +5 ans 93K€ (dont capital 89€)
- Au titre de l'exercice clos le 31/03/2012 le montant des loyers est : 119K€ (dont capital 83K€)
- Sous-location partielle du local de Chacé auprès de la société ALLIANCE LOIRE.
- Principales dispositions
  - Base détermination loyers :
    - 40 trimestrialités à terme à échoir (date de fin le 11 avril 2018)
    - Intérêts : taux du swap emprunteur IRS 10 ans (4,50%)
  - Option d'achat :
    - à la fin du contrat = 1€ HT
    - avant fin 8ème année = Valeur résiduelle augmentée de 4%
    - après 9ème année = Valeur résiduelle augmentée de 2%

1.3. Immobilisations financières

1.3.1 Valeur brute des immobilisations financières

	Valeur brute au 31.03.2011	Virements internes	Augmentation	Diminution	Valeur brute au 31.03.2012
Titres de participation non consolidés Créances rattachées à des participations Dépôts et cautionnements versés	599	(8)	23	(345)	269
	599	**(8)**	**23**	**(345)**	**269**

1.3.2 Provisions pour dépréciation des immobilisations financières

	Valeur brute au 31.03.2011	Variation de périmètre	Augmentation	Diminution	Valeur brute au 31.03.2012
Titres de participation non consolidés Créances rattachées à des participations Dépôts et cautionnements versés					
	0		**0**	**0**	**0**

1.4. Stocks et encours de production

Les stocks se détaillent comme suit :

en K€	31-mars-12	31-mars-11
Valeur brute des stocks et en-cours	12 585	15 705
Provisions pour dépréciation de stocks	(4 646)	(3 667)
Stocks et en-cours nets	**7 939**	**12 038**

Les stocks nets de répartissent ainsi par zone géographique en comparatif:

	2012	2011
• Europe du Nord :	1 867 K€	4 107 K€
• Europe du Sud :	3 750 K€	5 054 K€
• Madagascar :	2 322 K€	2 877 K€

1.5. Créances d'exploitation et comptes de régularisation

La ventilation des créances par nature est la suivante :

	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette au 31.03.2012	Valeur nette au 31.03.2011
Clients et comptes rattachés	*13 677*	*4 334*	*9 343*	*11 588*
Avances et acomptes versés	499		499	419
Créances sur l'Etat	167		167	78
Créances d'impôts différés				
Personnel et comptes rattachés	40		40	34
Organismes sociaux-TVA	3 610		3 610	3 867
Débiteurs divers	3 231		3 231	4 227
Charges constatées d'avance	432		432	341
Total – autres créances	**7 979**		**7 979**	**8 966**

Ces créances sont à échéance à moins d'un an à l'origine.
Les débiteurs divers incluent les royalties payées d'avance.

1.6. Trésorerie active

En K€	31-mars-12	31-mars-11
Valeursmobilières	3	24
Disponibilitésetcaisse	2 369	1 843
Total Trésorerie Active	**2 372**	**1 867**

1.7. Capitaux propres

La variation des capitaux propres fait l'objet d'un tableau présenté en page 5.
Voir page 8 la description des opérations sur capital de l'exercice.A l'issue de cette opération et suite à la conversion de 23669 Bsar de, le capital social était fixé à la somme de 8.626.559 € et divisé en 57 510 396 actions de 0,15 € de valeur nominale chacune, toutes de même catégorie et entièrement libérées

1.8. Provisions pour risques et charges et dépréciation

	Valeur en début d'exercice	Autres	Dotations	Reprises	Valeur en fin d'exercice
Provisions pour risques et charges non courants					
Provision pour Retraite	870			(53)	817
Provisions pour Impôts différés	56			(56)	
Autres provisions pour risques	2 060		2 203		4 263
Total	**2 986**		**2 203**	**(109)**	**5 080**
Provisions pour risques et charges courants	**1 811**	**1 264**	**600**	**(1 150)**	**2 521**
Dépréciations					
Sur stocks	3 668	4	4 799	(3 825)	4 646
Sur comptes clients	4 178	13	192	(50)	4 333
Total	**7 846**	**17**	**4 991**	**(3 875)**	**8 979**
TOTAUX	**12 643**	**1 281**	**7 794**	**(5 134)**	**16 580**

Impact (en résultat)

Résultat d'exploitation			5 547	(4 615)	
Résultat financier					
Résultat exceptionnel			2 247	(464)	
Impôt différé				(56)	

Les engagements de retraite concernent essentiellement d'anciens dirigeant de nos filiales allemandes.

Les autres provisions pour risques non courantscouvrent des litiges prud'homaux avec une dotation complémentaire de 0,5M€ sur cet exercice.
Y figurent également, dotés sur l'exercice, pour couvrir une perte de valeur surla filiale italienne JOKER une provision de 1,2M€ etune dépréciation sur les actifs nets résiduels des filiales sans activité pour 0,5 M€, leur recouvrement s'avérant peu probable.

Les provisions pour risques et charges courants comprennent notamment des provisions pour passifs divers en lien avec les productions de créances en litige et des provisions pour retours de marchandises au titre de la filiale Joker à hauteur de 0,5M€. Cette provision qui couvre la marge en risque, a pour contrepartie une minoration du chiffre d'affaires (1,2M€),reprise dans la colonne « Autres » du tableau ci-dessus, et une reprise de provision (0,7M€).

1.9. Emprunts et dettes financières

	31.03.2012	à 1 an au plus	de un à cinq ans	A plus de cinq ans
Emprunts auprès des établissements de crédit :				
. Emprunts CB	500	89	322	89
. Concours bancaires	4 950	4 950		
. Emprunts	951	389	561	
. Dettes financières diverses	18		18	
Total	**6 419**	**5 428**	**901**	**89**

Il n'y a pas eu de nouveaux emprunts souscrits sur la période et les remboursements de l'exercice se sont élevés à 256 K€.

1.10. Dettes d'exploitation

L'ensemble des dettes d'exploitation est exigible à moins d'un an.
La ventilation par nature des dettes est la suivante :

	31.03.2012	31.03.2011
Avances et acomptes reçus des clients	130	26
Dettes fournisseurs	9 062	8 660
Dettes fournisseurs immobilisations	-	-
Dettes sociales et fiscales	8 522	7 716
Comptes courants d'associés	3 376	3 381
Autres dettes	1 205	5 147
Provisions pour risques et charges courants	2 521	1 811
Total	**24 816**	**26 744**

Le compte-courant d'actionnaire concerne la société Biscalux.

2. COMPTE DE RESULTAT

2.1. Ventilation du chiffre d'affaires

	31.03.2012
Ventes de marchandises – France	4 999
Ventes de marchandises – Export	2 243
Prestations de produits – France	12 181
Prestations de produits – Etranger	4 679
Prestations de services - France	150
Total	**24 252**

2.2. Dotations nettes aux amortissements et provisions

2.2.1 Reprises de provisions et transfert de charges

	31.03.2012
Reprises de provisions pour risques	740
Reprises de provisions pour dépréciation des créances clients	50
Reprises de provisions pour dépréciatin des stocks	3 825
Transfert de charges	
Total	**4 614**

2.2.2 *Dotations aux amortissements et provisions*

	31.03.2012
Dotations aux amortissements des immobilisations	775
Dotations aux provisions pour risques et charges	556
Dotations aux provisions pour dépréciation :	
- des stocks	4 798
- des créances clients	191
Total	**6 320**

2.2.3 *Net*

	31.03.2012
Reprises sur amortissements et provisions	4 614
Dotations aux amortissements et provisions	(6 320)
Total	**(1 706)**

2.3.Autres produits et charges opérationnels

Produits et charges opérationnels	31.03.2012
Produits	1 247
Charges	3 920
Total	**(2 673)**

	Charges	Produits
Diverses opérations de gestion	1 674	783
Dotations et reprises sur provisions	2 246	464
Total	**3 920**	**1 247**

Les autres charges opérationnelles incluent une provision pour perte de valeur de l'actif net consolidé de la filiale JOCKER pour 1.2 M€ et 1,0 M€ relatif à des litiges Prud'homaux et vis-à-vis de fournisseurs.

2.4. Décomposition du résultat financier

Produits et charges financiers	31.03.2012
Produits financiers	440
Charges financières	(1 794)
Total	**(1 354)**

Les intérêts et charges assimilées s'élèvent, au titre de l'exercice 2011/12, à 1003 K€.

2.5. Impôts différés

Au 31 mars 2012, tous les stocks d'impôts différés relatifs à des filiales déficitaires ont été repris par résultat avec un impact de 198 K€ à l'exception de la filiale FESTIVAL maintenus à l'actif pour 55 K €.

2.6. Preuve d'impôt

	31.03.2012
- Résultat net	(9 734)
- Impôt sur les bénéfices et différé	(280)
Résultat avant impôt	**(9 454)**
Taux d'impôt	33.33%
Impôt théorique	***(3 152)***
Déficits fiscaux non activés	(3120)
Differences permanentes	
Ecritures sans incidence sur l'impôt	(230)
Divergeance de taux d'impôt	
Total des divergences	**(3 350)**
Impôt consolidé	198
Charge d'impôt comptabilisé dans le Compte/Résultat	**198**

2.7. Information sectorielle

mars-11	EUROPE DU NORD	EUROPE DU SUD	MADAGASCAR	Total	Eliminations	Total
Ventesnettes	20 417	12 412	8 072	40 901	(6 679)	34.222
Résultatopérationnel courant	(11 692)	785	664	(10 243)	10	(10 233)
Resultat net	**(18 182)**	**499**	**521**	**(17 162)**	0	**(17 162)**

mars-12	EUROPE DU NORD	EUROPE DU SUD	MADAGASCAR	Total	Eliminations	Total
Ventesnettes	11 244	10 941	8 223	30 408	(6 156)	24 252
Résultatopérationnel courant	(5 866)	(198)	638	(5 426)		(5 426)
Resultat net	**(9 353)**	**(923)**	**541**	**(9 735)**	0	**(9 735)**

	EUROPE DU NORD	EUROPE DU SUD	MADAGASCAR	Eliminations et retraitemets	**Total consolidé**
Situation nette consolidée	-11 011	2 080	2 719	-	**-6 212**
Actifs non courants	1 341	344	730	-	**2 415**
Total de l'Actif	48 868	14 065	8 790	-41 619	**30 104**

3. Autres informations

3.1. Engagements de licences donnés

Le solde des montants dus au titre des contrats de licences au 31 mars 2012 correspond aux contrats de licences dont les termes ne sont pas atteints et dont les minima garantis devraient être couverts par les ventes futures.

3.2. Cautions et garanties données

Il s'agit des engagements maximum donnés par CESAR SA pour le compte de ses filiales.

Cautions et garanties	**Sociétés**	**En K €**
Banques Italiennes	JOKER	3 135
Banques Malgaches	FESTIVAL	1 601
Banques espagnoles	JOSMAN	3 400

3.3. Effectif du groupe à fin mars 2012

	Europe	**Etranger**	**Total fin 2012**
- cadres	*35*	*22*	*57*
- ouvriers	*25*	*43*	*68*
- employés	*47*	*380*	*427*
Total	**107**	**445**	**552**
Total 2011	***162***	***705***	***867***

3.4. Rémunérations des Dirigeants

Directoire :

Au cours de l'exercice la société a modifié son système de gouvernance en passant d'un Directoire à un conseil d'administration de trois membres présidé par Monsieur Daniel VELASCO.

Pour la période du 1er avril 2011 au 12 octobre 2011, Monsieur Gilles Martocqancien membre du Directoire a perçu une rémunération de 71655 euros et un avantage en nature de 3000 euros, soit u total de 74 655 euros.

Conseil d'administration :

Les Membres du Conseil d'administration ne sont pas rémunérés au titre de leur mandat d'administrateur.

3.5. Honoraires des Commissaires aux Comptes

(montants hors taxes en euros)	Mazars	Wolff	Autres
Commissairat aux comptes			
CESAR SA comptes individuels et consolidés	60 000	40 000	21795
Autres filiales	-	-	
Autres diligences liées à la mission de commisaire aux comptes	-	-	-
Total 2011/2012	60 000	40 000	21 795

3.6. Instruments financiers dérivés

En 2007 un membre non autorisé du personnel a souscrit auprès de BBVA un Swap de Taux avec Option de Knock-Out au nom de la société JOSMAN. Le risque est évalué à la date d'arrêté des comptes à 1 529 milliers d'euros et pourrait théoriquement un maximum de 3000 milliers d'euros. La société JOSMAN a demandé la nullité de cet acte et les analyses juridiques réalisées indiquent que la position de la société devrait prévaloir. En conséquence, il n'a été procédé à aucun enregistrement comptable au titre des engagements pris par le biais de ce contrat.

Le calcul du risque est le suivant :
Strike : 16,36 (valeur de l'action BBVA à l'origine du swap)
Knock-Out : 17,996 (110% du strike)
A ce jour le Knock-Out n'a pas été atteint.
Valeur de l'action au 30-06-2011 = 8.02

Date	Montant du nominal en €	Nombre d'actions	Valeur en K€
26/09/2007	16,36	183 374	3 000
30/06/2011	8,02	183 374	1 471
Différence			**1 529**

3.7. Evolution des devises

Evolution du cours de l'US dollar

Le taux de l'US dollar appliqué pour la conversion des comptes de bilan et de résultat des sociétés américaines évolue dans les conditions suivantes : pour 1 Euro =

Périodes	31-mars-12	31-mars-11
Taux de clôture appliqué aux comptes de bilan	$1,3356	$1,42070
Taux moyens trimestriels appliqués aux comptes de résultat	$1,3778	$1,32239

Cours des autres devises au cours de la période

Pour les comptes de bilan : pour 1 Euro =

Périodes		31-mars-12	31-mars-11
Livre Sterling	Grande Bretagne	0,8339	0,883700
Dollar Hong Kong	Hong Kong	10,3705	11,055900
RoupieMauricienne	Ile Maurice	39,0779	40,352177
AriaryMalgache	Madagascar	2822,10	2848,31

Pour le compte de résultat : pour 1 Euro =

Périodes		31-mars-12	31-mars-11
Livre Sterling	Grande Bretagne	0,8630	0,849881
RoupieMauricienne	Ile Maurice	39,1781	40,164658
AriaryMalgache	Madagascar	2827,00	2,7458
Dollar Hong Kong	Hong Kong	10,7169	10,281590

3.8. Passifs éventuels

A la date d'arrêté des comptes la société n'a pas connaissance de passifs de cette nature.

4. Politique de gestion des risques

4.1.Risque de liquidité

Il existe un risque élevé de liquidité lié au financement de l'activité saisonnière.

La ventilation des passifs financiers par échéance au 31 mars 2012 est présentée en note 1.6.

4.2.Risque de change

Il existe un risque de change dû aux approvisionnements en US$ en Asie.

4.3.Risque de crédit

Le risque de crédit se définit comme l'impact qu'auraient des défaillances des contreparties sur les flux futurs d'entrées ou de sorties de trésorerie en fonction des actifs financiers détenus.

Chaque filiale opérationnelle a mis en place une politique de suivi de son risque crédit client, et les créances pour lesquelles il existe un risque font l'objet d'une dépréciation. A la clôture, il n'y a pas de concentration significative du risque de crédit.

La ventilation des créances clients brutes avant dépréciation par échéance au 31/03/2012 se présente comme suit :

En K€	Total	Non Echues	<30 jours	30-60 jours	60-90 jours	90-120 jours	>120 jours
31-mars-12	13 676	8 108	623	515	555	604	3271

F - EVENEMENTS POSTERIEURS

Dans le cadre de la procédure de Redressement Judiciaire, l'entreprise a déposé un plan de continuation qui sera soumis à l'homologation du Tribunal de commerce de Bobigny le 5 février 2013. Le management considère que le plan présenté par la société a de bonnes chances de recueillir un accord favorable du Tribunal sur la poursuite de l'activité. Il a mis sa décision en délibéré au 27 février 2013. Monsieur le Procureur de la République, le Mandataire judiciaire Maître Danguy et l'Administrateur Judiciaire Maître Blériot ont donné un avis favorable à l'adoption de ce plan, de sorte que la décision est attendue avec un optimisme raisonnable. En conséquence les comptes ont été établis selon la convention de continuité de l'exploitation.